



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE GRAND PÉRIGUEUX

### Annexe 2 à la Convention financière 2023

### RECUEIL DE FICHES-ACTIONS 2023

« Fiches rédigées à partir des informations des dossiers de demande de subvention État 2023 - documents transmis par les services de l'État dans le cadre de l'actualisation de la convention financière 2023 du CRTE »



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



## AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Fiche CRTE 2023	AGONAC	Rénovation énergétique et réaménagement du restaurant scolaire
Fiche CRTE 2023	AGONAC	Rénovation et transformation d'une maison d'habitation en d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
Fiche CRTE 2023	BASSILLAC ET AUBEROCHE	Rénovation de l'école maternelle
Fiche CRTE 2023	BASSILLAC ET AUBEROCHE	Construction d'un terrain multi-sports sur la commune déléguée de Blis et Born
Fiche CRTE 2023	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Amélioration de la performance énergétique du Palio
Fiche CRTE 2023	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Création d'une cuisine centrale pour une alimentation durable dans les écoles - Tranche 1/3
Fiche CRTE 2023	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Construction et aménagement d'un chapiteau école de cirque à Lamoura
Fiche CRTE 2023	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Restructuration de la halle Jules Dubois (complexe sportif rue des Loisirs, commune déléguée de Boulazac)
Fiche CRTE 2023	BOURROU	Sauvegarde et mise hors d'eau de 3 bâtiments du centre bourg, 31 impasse de l'Abbé Chaverou
Fiche CRTE 2023	CA LE GRAND PÉRIGUEUX	Construction d'une gendarmerie à Vergt - Tranche 2
Fiche CRTE 2023	CA LE GRAND PÉRIGUEUX	Construction d'un gymnase intercommunal à Sarliac sur l'Isle
Fiche CRTE 2023	CA LE GRAND PÉRIGUEUX	Création d'une aire de covoitage à Mensignac
Fiche CRTE 2023	CA LE GRAND PÉRIGUEUX	SÎLOT pôle de l'économie sociale et solidaire, pôle cultures urbaines, parc des transitions, Champs d'énergies
Fiche CRTE 2023	CHALAGNAC	Isolation des combles de l'école
Fiche CRTE 2023	CHÂTEAU L'ÉVÈQUE	T1 espace de loisirs santé jeunesse de la plaine des sports : création d'une Pumprtrack, préau et liaison douce
Fiche CRTE 2023	CORNILLE	Construction d'un City-park
Fiche CRTE 2023	COULOUNIEIX CHAMIERS	Réfection de la toiture des anciens ateliers municipaux
Fiche CRTE 2023	COULOUNIEIX CHAMIERS	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants sur la plaine des Crouchaux
Fiche CRTE 2023	COULOUNIEIX CHAMIERS	Création d'une piste mixte vélos/piétons rue des Frères Marty
Fiche CRTE 2023	COURSAC	Construction d'un terrain de padel couvert
Fiche CRTE 2023	CREYSSENSAC ET PISSOT	Réfection et mise en sécurité d'une partie du mur du cimetière
Fiche CRTE 2023	CREYSSENSAC ET PISSOT	Sécurisation et aménagement des abords de l'église
Fiche CRTE 2023	ÉGLISE NEUVE DE VERGT	Rénovation de l'école
Fiche CRTE 2023	ÉGLISE NEUVE DE VERGT	Création d'une bâche à incendie
Fiche CRTE 2023	FOULEIX	Création d'un réseau de chaleur
Fiche CRTE 2023	LACROPTÉ	Travaux de revêtement sol intérieur de l'église
Fiche CRTE 2023	LACROPTÉ	Extension du bâtiment de la mairie
Fiche CRTE 2023	MARSAC SUR L'ISLE	Aménagement d'un pôle de loisirs inclusifs au Vieux Moulin
Fiche CRTE 2023	MENSIGNAC	Végétalisation de la cour d'école
Fiche CRTE 2023	MENSIGNAC	Amélioration énergétique du groupe scolaire Jean Nectoux
Fiche CRTE 2023	MENSIGNAC	Création d'une voie douce
Fiche CRTE 2023	ST AMAND DE VERGT	Aménagement de la place de la mairie
Fiche CRTE 2023	ST MAYME DE PEREYROL	Travaux d'aménagement du cimetière communal
Fiche CRTE 2023	ST PIERRE DE CHIGNAC	Aménagement d'un logement T4 dans l'ancienne gendarmerie
Fiche CRTE 2023	ST PIERRE DE CHIGNAC	Rénovation de 4 appartements
Fiche CRTE 2023	ST PIERRE DE CHIGNAC	Création d'un café associatif « Les Amis de la Forge »
Fiche CRTE 2023	SANILHAC	Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle à vocation universitaire
Fiche CRTE 2023	SARLIAC SUR L'ISLE	Acquisition et aménagement local médical
Fiche CRTE 2023	SARLIAC SUR L'ISLE	Création d'une voie DFCI les Brugeauds
Fiche CRTE 2023	SARLIAC SUR L'ISLE	Rénovation d'un bâtiment pour accueillir la protection civile
Fiche CRTE 2023	SAVIGNAC LES EGLISES	Création d'une pumprtrack
Fiche CRTE 2023	SAVIGNAC LES EGLISES	Rénovation du groupe scolaire
Fiche CRTE 2023	SAVIGNAC LES EGLISES	Création d'une rue qui reliera le centre de soins non programmés à la pharmacie dans le bourg avec parking



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Fiche CRTE 2023	SORGES ET LIGUEUX	Transformation d'un garage en hôtel d'entreprise ou gendarmerie
Fiche CRTE 2023	TRELISSAC	Modernisation de l'éclairage du complexe sportif Firmin Daudou (terrain de tennis et terrain de foot)
Fiche CRTE 2023	TRELISSAC	Sécurisation de l'école maternelle des Maurilloux
Fiche CRTE 2023	VAL DE LOUYRE ET C.	Création d'un relais d'hébergement type jacquaire dans l'ancienne école de St Laurent des Bâtons
Fiche CRTE 2023	VAL DE LOUYRE ET C	Passage au Led de l'éclairage du stade de Cendrieux
Fiche CRTE 2023	VAL DE LOUYRE ET C	Travaux d'aménagement de ruelles et places des 3 villages
Fiche CRTE 2023	VAL DE LOUYRE ET C	Création d'un Pumtrack à Sainte Alvère
Fiche CRTE 2023	VAL DE LOUYRE ET C	Extension de la cantine scolaire de Sainte Alvère pour confection des repas sur place
Fiche CRTE 2023	VERGT	Aménagement de la cour maternelle
Fiche CRTE 2023	FONDS VERT	Modernisation d'éclairage public



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Agonac Restructuration du restaurant scolaire

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire						
OBJECTIF	<b>11. Agir pour une agriculture et une alimentation durables</b>						
Action n°	614						
Maître d'ouvrage	Commune d'Agonac						
Maître d'œuvre	Commune d'Agonac						
Description de l'action	<p>La commune d'Agonac fait face à différents besoins. La commune a regroupé les équipements scolaires et l'ALSH au même endroit ce qui impacte la cantine scolaire :</p> <p>Une surface de plonge trop faible du fait de la mise en oeuvre d'un deuxième service (suppression de la liaison chaude vers l'ex-école maternelle)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une surface de restaurations faibles</li><li>• Des liaisons fonctionnelles à redéfinir</li><li>• Une démarche énergétique à revoir : isolation, menuiseries, chaudière, ventilation éclairage</li><li>• Etc...</li></ul> <p>C'est dans ce contexte que la maire d'Agonac a décidé de lancer le projet de restructurations de sa restauration scolaire, profitant également de cette opération pour repenser la démarche énergétique et environnementale du bâtiment.</p> <p>Afin de pouvoir restructurer l'établissement sans créer d'extension, le projet prévoit un curage total des équipements et éléments de second oeuvre, ne conservant que l'intégrité structurelle de l'établissement.</p> <p>Ainsi le projet redimensionne de manière optimisée les espaces et les liaisons fonctionnelles afin de permettre un fonctionnement aisé de l'établissement.</p>						
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>470 718,14 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>470 718,14 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	470 718,14 €	<b>Total</b>	<b>470 718,14 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT						
Travaux	470 718,14 €						
<b>Total</b>	<b>470 718,14 €</b>						



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etat	127 500,00 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Grand Périgueux	16 642,03 €	AAP Actions Ecologiques	Obtenu
	Autofinancement	326 576,11 €		
	<b>Total</b>	<b>470 718,14 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : septembre 2023</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Meilleur agencement du bâtiment</li><li>Baisse de la consommation d'énergie</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Agonac

#### Travaux de rénovation et mise aux normes d'une maison d'habitation pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale						
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>						
Action n°	861						
Maître d'ouvrage	Commune d'Agonac						
Maître d'œuvre	Commune d'Agonac						
Description de l'action	<p>La commune d'Agonac fait face à une forte demande d'accueil de la population petite enfance sur son territoire. La commune a donc décidé de transformer une ancienne habitation en Maison d'Assistantes Maternelles MAM et d'inclure dans ce projet de la rénovation énergétique du bâtiment afin d'améliorer le confort et mise en norme pour l'accueil des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovation énergétique : isolation par l'extérieur, isolation des combles, changement des menuiseries, changement de chauffage, ventilation,</li><li>- Rénovation fonctionnelle : aménagement des sanitaires, cloisonnement de la cuisine amélioration de l'espace de jeux etc.</li></ul>						
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>243 500 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>243 500 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	243 500 €	<b>Total</b>	<b>243 500 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT						
Travaux	243 500 €						
<b>Total</b>	<b>243 500 €</b>						



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
État	30 000 €	DET R 2023	Obtenu	
Département	60 000 €			
CAF/MSA	20 000 €			
Leader	20 000 €			
Grand Périgueux	20 000 €	Fonds de Mandat	Obtenu	
Grand Périgueux	30 000 €	Supp. écologique	Obtenu	
Autofinancement	63 500 €			
<b>Total</b>	<b>243 500 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2024</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Meilleur agencement du bâtiment</li><li>Baisse de la consommation d'énergie</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Bassillac et Auberoche Rénovation de l'école maternelle de Bassillac

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																
Action n°	794																
Maître d'ouvrage	<b>La commune de Bassillac et Auberoche</b>																
Maître d'œuvre	<b>La commune de Bassillac et Auberoche</b>																
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> La commune de Bassillac et Auberoche est une commune nouvelle qui possède diverse écoles : Bassillac, Le Change, Blis et Born, Milhac d'Auberoche et Eyliac. Sur la commune de Bassillac, la commune constate un nombre croissant d'inscription d'élèves. L'école maternelle devient sous dimensionné et nécessite des travaux de rénovation énergétique.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> Le projet consiste en deux volets : rénovation énergétique et agencement. Concernant la rénovation énergétique, cela comprends des travaux de menuiseries, chauffage, isolation, ventilation. Pour la partie agencement, une nouvelle classe sera créée.</p>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>373 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>373 000 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	373 000 €	<b>Total</b>	<b>373 000 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	373 000 €																
<b>Total</b>	<b>373 000 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>111 900 €</td><td>Fonds Vert 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>261 100 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>373 000 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	111 900 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Autofinancement	261 100 €			<b>Total</b>	<b>373 000 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	111 900 €	Fonds Vert 2023	Obtenu														
Autofinancement	261 100 €																
<b>Total</b>	<b>373 000 €</b>																
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Début des travaux 1<sup>er</sup> semestre 2023</li><li>Durée des travaux 6 mois</li></ul>																
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Réduction de la consommation d'énergie</li></ul>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Bassillac et Auberoche Construction d'un terrain multisports sur la commune déléguee de Blis et Born

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																								
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>																								
Action n°	803																								
Maître d'ouvrage	<b>La commune de Bassillac et Auberoche</b>																								
Maître d'œuvre	<b>La commune de Bassillac et Auberoche</b>																								
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> La commune de Bassillac et Auberoche est une commune nouvelle qui possède diverse écoles : Bassillac, Le Change, Blis et Born, Milhac d'Auberoche et Eyliac. Sur la commune de Blis et Born il n'y a pas d'équipement sportif pour les habitants et les élèves : pas de stade, d'espace aires de jeux ou d'espaces enherbé. Afin d'équiper au mieux les différentes communes déléguées, il est nécessaire d'installer aussi un terrain multisport à Blis et Born.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> Le projet de terrain multi sport à Blis et Born sera installé sur un terrain proche de la salle des fêtes, de l'école, du périscolaire et en centre bourg. Il permettra aux jeunes de jouer à différents jeux de ballons.</p>																								
Partenaires	Le conseil des jeunes de la commune/ La CAF																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>80 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>80 000 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	80 000 €	<b>Total</b>	<b>80 000 €</b>																		
Postes de dépenses	Montant HT																								
Travaux	80 000 €																								
<b>Total</b>	<b>80 000 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>20 000 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>CAF</td><td>26 000 €</td><td>Aide à l'investissement</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Département</td><td>18 000 €</td><td>Contrat de projets communaux</td><td>Sollicité</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>16 000 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>80 000 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	20 000 €	DET 2023	Obtenu	CAF	26 000 €	Aide à l'investissement	Obtenu	Département	18 000 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	16 000 €			<b>Total</b>	<b>80 000 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																						
Etat	20 000 €	DET 2023	Obtenu																						
CAF	26 000 €	Aide à l'investissement	Obtenu																						
Département	18 000 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																						
Autofinancement	16 000 €																								
<b>Total</b>	<b>80 000 €</b>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux Été 2023</li><li>• Durée des travaux 2 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation de l'équipement par l'école à proximité et les jeunes de la commune</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Boulazac Isle Manoire Amélioration de la performance énergétique du Palio

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																
Action n°	215																
Maître d'ouvrage	<b>Commune Boulazac Isle Manoire</b>																
Maître d'œuvre	Commune Boulazac Isle Manoire																
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b>            Le Palio est une salle de spectacle et de sport située à Boulazac. Elle se trouve entre le gymnase Bibbiena et la zone commerciale du Ponteix, il bénéficie des réseaux et parkings existants soit plus de 4 500 places.            La salle peut accueillir des spectacles culturels ainsi que des manifestations sportives nationales et internationales. Cette salle a été inaugurée en 2008.            La salle nécessite une amélioration de son système de chauffage car celui -ci est actuellement sous dimensionné par rapport à sa capacité d'accueil</p> <p><b>Projet :</b>            Le projet consiste à l'ajout de panneaux rayonnants à eau chaude dans le hall du Palio et l'installation d'une troisième chaudière afin que cette dernière puisse soulager les deux autres déjà en fonctionnement.</p>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>264 000 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>264 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	264 000 €	<b>Total</b>	<b>264 000 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	264 000 €																
<b>Total</b>	<b>264 000 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>67 200 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>196 800 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>264 000 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	67 200 €	DET 2023	Obtenu	Autofinancement	196 800 €			<b>Total</b>	<b>264 000 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	67 200 €	DET 2023	Obtenu														
Autofinancement	196 800 €																
<b>Total</b>	<b>264 000 €</b>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux : fin 2023</li><li>• Durée des travaux : 3 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Meilleur confort énergétique du Palio</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Boulazac Isle Manoire Une alimentation durable dans les écoles – Projet cuisine centrale – Tranche 1/3

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	<b>11. Agir pour une agriculture et une alimentation durables</b>
Action n°	13
Maître d'ouvrage	<b>Commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>
Maître d'œuvre	Commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> La cuisine municipale est un équipement qui date de 1977. Il permet d'approvisionner les cantines des écoles et les résidents du Cantou. L'amélioration de la qualité de la restauration dans les écoles de la ville est une priorité municipale, ainsi que la volonté de développer la part du bio et du fait-maison, à partir de produits frais, locaux et de saison, pour proposer une alimentation saine et durable dans les cinq écoles de la ville. La production actuelle est de 1.100 repas quotidiens (écoles - crèche - personnel de cuisine). Afin d'améliorer la qualité du service et atteindre les objectifs fixés par la municipalité, il y a lieu de construire un nouvel équipement.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> Le projet porte sur la reconstruction d'une cuisine municipale aux normes, confortables pour les agents et performantes énergétiquement.</p> <p>Les objectifs visés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de développer les capacités de production pour répondre à une augmentation de la population actuelle et à venir,</li><li>- favoriser l'approvisionnement de qualité et de proximité en valorisant les réseaux de producteurs bio et locaux,</li><li>- lutter contre le gaspillage alimentaire en diminuant la production des déchets de la préparation des repas et en valorisant les bio-déchets sur site.</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>			<b>Montant HT</b>
Travaux			500 000 €	
<b>Total</b>			<b>500 000 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
Etat		100 000 €	DETR 2023	Obtenu
Autofinancement		400 000 €		
<b>Total</b>		<b>500 000 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux Été 2023</li><li>• Durée des travaux 24 mois (pour les 3 tranches)</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectif « zéro déchet »</li><li>• Lutte contre le gaspillage alimentaire</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Boulazac Isle Manoire Construction et aménagement d'un chapiteau école de cirque à Lamoura

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	139
Maître d'ouvrage	<b>Commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE</b>
Maître d'œuvre	Commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE
Description de l'action	<p>Attachée à la promotion de pratiques culturelles de qualité pour tous, la ville de Boulazac Isle Manoire souhaite construire un chapiteau école des arts du cirque sur la Plaine de Lamoura.</p> <p>La Ville désire ainsi développer, en faveur du plus grand nombre, les arts circassiens, qui par leurs technicités et leurs démarches artistiques permettent l'épanouissement des jeunes, l'apprentissage de valeurs sportives, artistiques et culturelles telles que le dépassement de soi, la confiance et le travail en équipe.</p> <p>Par sa présence sur le site de la plaine de Lamoura, qui accueille également la nouvelle structure du Pôle National Cirque de Boulazac, le Cube Cirque, la ville souhaite compléter son projet « Village du Cirque ». Cet équipement de grande qualité permettra de promouvoir les arts du cirque en direction des jeunes de la ville, mais aussi de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux - 105.000 habitants, et du département.</p> <p><b>Le chapiteau école apparaît là comme facteur de rayonnement de la politique culturelle innovante de la ville sur tout le territoire du département, et au-delà.</b></p> <p>L'école des arts du cirque, en tant qu'équipement de la ville de Boulazac Isle Manoire, aura pour première vocation la formation amateur et la mise en place d'ateliers de découverte aux arts du cirque, mais elle pourra aussi accueillir d'autres manifestations. Cette école qui complète l'offre existante et renforce la ville comme Pôle National des Arts du Cirque, se retrouve victime de son succès et doit ralentir sa croissance (plus d'inscriptions, pas de représentations possibles sous l'espace chapiteau...).</p>



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

## AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

	<p>L'emplacement actuel du chapiteau école serait susceptible d'accueillir une structure plus importante permettant d'ouvrir la pratique de l'art circassien à beaucoup plus d'enfants, de développer de nouveaux agrès et d'améliorer le confort de tous (sanitaires sur place, chauffage, zone de stockage, éclairage périphérique...).</p> <p>Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 400 000 € H.T.</p> <p>Dans le cadre de cette opération, il s'agit principalement de favoriser l'engagement citoyen et la cohésion territoriale en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Développant des projets d'action et d'éducation artistique innovants, intégrant la participation active des habitants et jeunes habitants, notamment au sein des quartiers prioritaires,</li><li>- Développant les pratiques amateurs arts du cirque en lien avec le Pôle National Cirque,</li><li>- Renforçant le rayonnement de la politique culturelle innovante de la ville sur le territoire.</li></ul> <p>Par ailleurs le concept léger permet d'éviter l'artificialisation des sols et de préserver et renforcer la qualité environnementale de la plaine enherbée.</p>																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>400 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>400 000 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	400 000 €	<b>Total</b>	<b>400 000 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	400 000 €																				
<b>Total</b>	<b>400 000 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>100 000 €</td><td>FNADT 2022</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Etat</td><td>80 000 €</td><td>DETR 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>220 000 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>400 000 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	100 000 €	FNADT 2022	Obtenu	Etat	80 000 €	DETR 2023	Obtenu	Autofinancement	220 000 €			<b>Total</b>	<b>400 000 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	100 000 €	FNADT 2022	Obtenu																		
Etat	80 000 €	DETR 2023	Obtenu																		
Autofinancement	220 000 €																				
<b>Total</b>	<b>400 000 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Début des travaux : 1<sup>er</sup> septembre 2023</li><li>Durée des travaux : 8 mois</li><li>Date prévisionnel d'achèvement : mai 2024</li></ul>																				
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre d'inscrits</li><li>Nombre de spectacles produits sous chapiteau</li><li>Réduction consommation d'énergie</li></ul>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Boulazac Isle Manoire Restructuration de la halle Jules Dubois – rue des Loisirs

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	166
Maître d'ouvrage	Commune Boulazac Isle Manoire
Maître d'œuvre	Commune Boulazac Isle Manoire
Description de l'action	<p>La population de la commune connaît une forte évolution démographique. Cette bonne santé impose à la commune d'investir pour l'avenir à travers des équipements scolaires, sportifs, culturels et donner ainsi à la population les meilleures chances de réussite tout en développant le vivre ensemble.</p> <p>La ville est propriétaire du complexe sportif Jules Dubois à la cité Bel Air. Ce lieu permet les pratiques du football et du tennis ainsi que l'accueil des scolaires du groupe Joliot Curie.</p> <p>La commune souhaite continuer à favoriser l'accès aux équipements sportifs pour tous et à développer le lien social et la convivialité. Aussi, la modernisation de la halle semi couverte est envisagée, complétant ainsi l'offre sur le complexe Jules Dubois.</p> <p>L'intérêt consiste essentiellement à permettre un accueil optimal des enfants du groupe scolaire Joliot Curie sur le temps scolaire et périscolaire, donner un signal fort aux familles dans l'attente de la restructuration de l'école.</p> <p>Cet espace a subi des évolutions en terme d'aménagement et dispose notamment de 3 courts de tennis couverts, 4 courts de tennis extérieurs, 1 terrain de beach tennis, 1 terrain de football + les vestiaires, un club house et une aire de jeux en partie couverte par une halle sportive.</p> <p>Compte tenu du nombre croissant des effectifs et des besoins pour les scolaires, la ville souhaite compléter les équipements et moderniser les installations avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>La fermeture de la halle en partie couverte (cet espace ne sera pas chauffé)</li><li>La création d'un tracé de terrain « mini-hand »</li><li>La création de tracés de 2 terrains de basket dans sa largeur</li><li>La création de 2 locaux de rangement.</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>			<b>Montant HT</b>
Travaux			400 000 €	
<b>Total</b>			<b>400 000 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
Etat		80 000 €	DETR 2023	Obtenu
Autofinancement		320 000 €		
<b>Total</b>		<b>400 000 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux : juillet 2023</li><li>• Durée des travaux : 12 mois (livraison prévue rentrée scolaire 2024/2025)</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux d'occupation de l'équipement</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Bourrou

#### Sauvegarde et mise hors d'eau des bâtiments du centre bourg

AXE	2/ La relance et le développement économique du territoire
OBJECTIF	<b>6. Agir pour le développement et la reconquête commerciale</b>
Action n°	141
Maître d'ouvrage	<b>Commune de BOURROU</b>
Maître d'œuvre	Commune de BOURROU
Description de l'action	<p>La commune s'est portée acquéreuse, via l'EPF, d'un <b>important ensemble immobilier constituant une friche</b> (1 220 m<sup>2</sup> de surface plancher) située au centre bourg du village pour développer d'autres projets et préserver ce patrimoine.</p> <p>Grâce à un accompagnement spécifique de l'ANCT, les élus travaillent actuellement pour définir un programme susceptible d'être accueilli par ces bâtiments mais <b>le bâti requiert des actions immédiates pour assurer sa sauvegarde</b> jusqu'à ce que la destination des locaux soit déterminée et qu'une campagne de travaux plus importante soit lancée.</p> <p>L'EPF a donc fait réaliser un diagnostic structurel avant la finalisation de l'acquisition, assorti de préconisations d'actions de sécurisations provisoires des ouvrages, pour certains fortement dégradés. Une analyse complémentaire a été conduite par l'ATD afin d'envisager des actions plus durables sur les bâtiments 1 et 2 pour remédier à certaines pathologies et obtenir un bâtiment hors d'eau, hors d'air susceptible d'attendre sa future affectation sans se dégrader davantage.</p> <p><b>Les travaux urgents envisagés</b> suivent les préconisations précitées et portent sur le renforcement des murs et de couvertures, visant à assurer la sécurité et la préservation définitive des bâtiments.</p> <p>Il s'agit de travaux de : - remaniement de couverture / remplacement des tuiles dégradées - surveillance des structures béton - remplacement des pannes dégradées et renforcement de toutes les autres pannes - réfection des zingueries - obturation des ouvertures par mise en œuvre de panneaux CTBX ou OSB sur cadres bois.</p> <p><b>L'objectif est de procéder en urgence à des interventions définitives</b> qui permettront aux bâtiments d'attendre le futur projet sans se dégrader et seront destinées à entrer le projet de réaménagement à terme.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>		<b>Montant HT</b>	
	Études		12 338 €	
	Travaux		156 800 €	
	<b>Total</b>		<b>169 138 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	62 720,00 €	DET 2023	Obtenu
	Etat	40 593,12 €	DSIL 2023	Non obtenu
	Département	39 200,00 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
Calendrier	Autofinancement	26 624,88 €		
	<b>Total</b>	<b>169 138,00 €</b>		
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023</li><li>Durée des travaux : 3 mois</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU GRAND PERIGUEUX 2023

### Construction de la gendarmerie de Vergt TRANCHE 2

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>
Action n°	49
Maître d'ouvrage	<b>Communauté d'Agglomération LE GRAND PERIGUEUX</b>
Maître d'œuvre	<b>Bureau d'études WHa !</b>
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> La caserne de gendarmerie actuelle, propriété de la commune depuis les années 70, est devenue obsolète, malgré un entretien régulier réalisé par la commune. Par conséquent, le conseil communautaire du Grand Périgueux a décidé de prendre, à sa charge, la construction d'un nouvel équipement sur un terrain dont la commune est propriétaire. Ce projet, s'inscrit dans le cadre de la programmation des infrastructures locatives par la Direction de la Gendarmerie Nationale. L'objectif principal de ce projet réside dans la réalisation d'un bâtiment aux normes actuelles de sécurité, de modernité et de confort standards attendus pour une brigade de gendarmerie.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> La Nouvelle gendarmerie se situera 42 ROUTE DU MARCHE DE LA FRAISE 24380 VERGT. Le projet de création d'une brigade de gendarmerie de proximité occupera une surface d'environ 3000 m<sup>2</sup>.</p> <p>La future brigade comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Des bâtiments administratifs et techniques pour la brigade</li><li>- 5 logements pour les familles</li><li>- Un parking extérieur privatif non fermé et accessible depuis la voie internet pour les usagers des services de la gendarmerie.</li></ul> <p>Les besoins pour la réalisation de la gendarmerie et des logements de fonction sont définis conformément aux référentiels d'expression des besoins fournis par les services de la programmation immobilière de la gendarmerie.</p> <p>A noter que la construction de la caserne se décomposera en deux zones fonctionnelles indépendantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La zone « Service et technique » composée de deux identités « Bureaux et espaces associés » et « technique »</li><li>- La zone « Logement et hébergement ».</li></ul> <p>Ce projet de création d'une gendarmerie sur la commune de VERGT a subi des modifications importantes depuis 2021 : Le projet est conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le bureau d'études WHa ! est mandataire. Ainsi, au fur et à mesure des études, des prestations complémentaires sont devenues nécessaires afin de répondre aux demandes spécifiques de la gendarmerie ; en particulier, les demandes</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

	en terme de clôtures périphériques ont fortement évolué afin de répondre aux besoins et aux enjeux de sécurité nécessaire.																																			
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>																																			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><b>Postes de dépenses</b></th><th colspan="3"><b>Montant HT</b></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td colspan="3">3 000 €</td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td colspan="3">279 000 €</td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td colspan="3">2 254 693 €</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td colspan="3">7 000 €</td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td colspan="3"><b>2 543 693 €</b></td></tr> </tbody> </table>				<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>			Acquisition	3 000 €			Etudes	279 000 €			Travaux	2 254 693 €			Frais divers	7 000 €			<b>Total</b>	<b>2 543 693 €</b>										
<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>																																			
Acquisition	3 000 €																																			
Etudes	279 000 €																																			
Travaux	2 254 693 €																																			
Frais divers	7 000 €																																			
<b>Total</b>	<b>2 543 693 €</b>																																			
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>																																			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th><b>Financement</b></th><th><b>Montant</b></th><th><b>Dispositif financier mobilisé</b></th><th><b>Décision</b></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ETAT</td><td>343 700,00 €</td><td>DET 2021 sur tranche 1</td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>ETAT</td><td>165 038,60 €</td><td>DET 2023 sur tranche 2</td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>Etat- Ministère de l'intérieur</td><td>184 000,00 €</td><td></td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>Département</td><td>200 000,00 €</td><td></td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>Total de subventions</td><td>892 738,60 €</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Autofinancement</td><td>1 650 954,60 €</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td><b>2 543 693,00 €</b></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>	ETAT	343 700,00 €	DET 2021 sur tranche 1	Obtenu	ETAT	165 038,60 €	DET 2023 sur tranche 2	Obtenu	Etat- Ministère de l'intérieur	184 000,00 €		Obtenu	Département	200 000,00 €		Obtenu	Total de subventions	892 738,60 €			Autofinancement	1 650 954,60 €			<b>Total</b>	<b>2 543 693,00 €</b>		
<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>																																	
ETAT	343 700,00 €	DET 2021 sur tranche 1	Obtenu																																	
ETAT	165 038,60 €	DET 2023 sur tranche 2	Obtenu																																	
Etat- Ministère de l'intérieur	184 000,00 €		Obtenu																																	
Département	200 000,00 €		Obtenu																																	
Total de subventions	892 738,60 €																																			
Autofinancement	1 650 954,60 €																																			
<b>Total</b>	<b>2 543 693,00 €</b>																																			
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Début des travaux : Ete 2023</li> <li>• Durée 9 mois (hors période de préparation)</li> </ul>																																			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise aux normes</li> <li>• Économies d'énergies</li> </ul>																																			



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU GRAND PERIGUEUX 2023

### Construction d'un gymnase intercommunal à Sarliac sur l'Isle

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale										
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>										
Action n°	196										
Maître d'ouvrage	<b>Communauté d'Agglomération LE GRAND PERIGUEUX</b>										
Description de l'action	<p>Les caractéristiques principales du projet :</p> <p>Cette localisation en cœur de bourg, à proximité des services et des écoles, permettra la création d'un pôle sportif homogène au centre de la commune.</p> <p>Dans une optique de couverture territoriale et d'accès aux pratiques sportives en milieu depuis 2016 la réalisation de plusieurs équipements sportifs de dimension intermédiaire. Trois nouveaux équipements sont en cours de construction : deux gymnases multisports, répartis géographiquement dans des secteurs dépourvus. Situées dans des zones actives et impliquées, les trois premiers équipements sont d'ores et déjà en service.</p> <p><b>Les objectifs du projet</b></p> <p>Le projet de gymnase vise plusieurs objectifs. Avec cet équipement structurant, il s'agit de porter l'effort sur le rééquilibrage social et territorial de l'offre sportive.</p> <p>Calibrer les projets en faveur d'une mixité d'usage entre pratique libre et pratique encadrée.</p> <p>Développer le sport pour tous</p> <p>Renforcer les synergies locales, existantes ou à venir (associations, clubs, bénévoles...)</p> <p>Soutenir le développement associatif en offrant la possibilité de capter des nouveaux adhérents par l'emploi et de susciter le bénévolat.</p> <p>Formaliser les conditions et les engagements réciproques sur l'utilisation et l'animation (avec les structures utilisatrices)</p> <p>Optimiser l'impact environnemental du projet</p> <p><b>Le contenu du projet</b></p> <p>Le projet permettra de créer un espace d'une surface de 1 500m<sup>2</sup> comprenant un plateau sportif pour diverses pratiques (handball, basket, tennis, tennis de table...) équipé d'une tribune pouvant accueillir 200 personnes. Une salle de gym (ou DOJO) de 100 m<sup>2</sup> sera également créée.</p> <p>D'autres locaux seront également aménagés : un club house, salles de rangement ainsi qu'un parking.</p>										
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>235 000 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>2 770 000 €</td> </tr> <tr> <td>Frais divers</td> <td>35 000 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>3 040 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Etudes	235 000 €	Travaux	2 770 000 €	Frais divers	35 000 €	<b>Total</b>	<b>3 040 000 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT										
Etudes	235 000 €										
Travaux	2 770 000 €										
Frais divers	35 000 €										
<b>Total</b>	<b>3 040 000 €</b>										



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
ETAT	554 000 €	DET R 2023	Obtenu	
Département Dordogne	200 000 €		Sollicité	
Fonds Chaleur	35 000 €		Sollicité	
SEM 24	40 000 €		Sollicité	
Autofinancement	2 211 000 €			
<b>Total</b>	<b>3 040 000 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux en Septembre 2023</li><li>• La durée des travaux est de 15 mois dont 2 mois de préparation</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partenariats avec les clubs et les écoles</li><li>• Fréquentation de ce nouvel équipement</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU GRAND PERIGUEUX 2023

### Création d'une aire de covoiturage à Mensignac

AXE	1/ La connectivité du territoire et son désenclavement
OBJECTIF	<b>1. Améliorer l'offre de déplacements multimodaux</b>
Action n°	213
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération LE GRAND PERIGUEUX
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal volet Mobilités (PLUi), la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux s'engage, dans ses actions, à favoriser le report modal. La mise en place de parking relais mais aussi d'aires de covoiturage sur les abords des principales routes départementales d'entrée de l'agglomération permet ainsi d'offrir aux automobilistes des solutions pour contribuer à la réduction de l'usage de la voiture individuelle (autosolisme). A ce jour, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux compte 18 aires de covoiturage et/ou parking relais. L'objectif de ce maillage est bien de permettre le report modal et l'intermodalité des usagers pour les déplacements du quotidien. Compte tenu des besoins supplémentaires qui apparaissent, il convient de concevoir de nouvelles aires de covoiturage et de revoir certaines existantes afin d'améliorer leur visibilité telle que celle de Mensignac, qui vient enrichir et surtout compléter le maillage existant sur les axes routiers principaux du Grand Périgueux et notamment en 2ème couronne par rapport au cœur d'agglomération (Périgueux).</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> A Mensignac, la commune dispose d'une ancienne aire située en bord de route départementale, à l'entrée du bourg côté Périgueux, qui faisait ponctuellement office d'espace pour déposer sa voiture et covoiturer. Or depuis la construction du gymnase, des travaux d'aménagements conséquents ont été réalisés par la commune pour desservir ses équipements publics : crèche, école, centre de loisirs, mairie, créant ainsi un vrai pôle de centralité. L'espace actuel est éloigné du centre de vie de la commune et donc mal adapté pour les habitants qui souhaitent se regrouper dans leurs déplacements. Dans un souci d'efficacité et de mutualisation, il a été décidé de positionner l'aire de covoiturage dans le centre de la commune et à côté du gymnase, ce qui permet un usage alterné entre les usages de journée (covoiturage) et de soirée (utilisateurs du gymnase). Cette solution permet ainsi d'optimiser le nombre de places de stationnement et les aménagements nécessaires. Le parking comprendra 36 places de stationnement enherbées dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).</p>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Partenaires	La commune d'implantation Mensignac, Périmouy																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Études Ingénierie</td><td>17 500 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>160 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>177 500 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Études Ingénierie	17 500 €	Travaux	160 000 €	<b>Total</b>	<b>177 500 €</b>								
Postes de dépenses	Montant HT																
Études Ingénierie	17 500 €																
Travaux	160 000 €																
<b>Total</b>	<b>177 500 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>48 000 €</td><td>Fonds Vert 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>129 500 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>177 500 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	48 000 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Autofinancement	129 500 €			<b>Total</b>	<b>177 500 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	48 000 €	Fonds Vert 2023	Obtenu														
Autofinancement	129 500 €																
<b>Total</b>	<b>177 500 €</b>																
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux pour septembre 2023</li><li>• La durée des travaux est de 1 mois de période de préparation + 1.5 mois de travaux</li></ul>																
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation du parking de covoiturage</li></ul>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU GRAND PERIGUEUX 2023

### Sîlot, tiers-lieu de l'économie sociale et solidaire, et des cultures urbaines

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	147
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération LE GRAND PERIGUEUX
Description de l'action	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> 68 Ter avenue de Lattre de Tassigny, à Coulounieix Chamiers. Une localisation sur l'ancien site de 5 ha du camp militaire de l'OTAN, situé dans le périmètre ORT d'Action Cœur de ville.</p> <p><b>Les objectifs du projet et le contenu du projet</b> Conçu dans une démarche participative et partenariale à chaque étape du projet avec un associatif et les institutions et fruit d'un travail de préfiguration du projet totalement intégré. En l'ensemble des acteurs du territoire, le projet consiste à créer un lieu hybride sur un ancien site militaire de 5 ha situé à l'interface des quartiers prioritaires de la politique de la ville et d'agglomération du Grand Périgueux.</p> <p>De conception sobre et frugale et démonstrateur de résilience (recyclage foncier et veillant), il repose sur 3 composantes intégrées : cultures urbaines, économie sociale et solidaire et transitions. À la fois projet au service des habitants et ancré à son territoire, universel pour tous et conçu de façon partenariale, il entend réduire les inégalités en matière d'accès à l'éducation, au sport et à la culture et encourager la généralisation d'une éducation sportive et artistique à tous les habitants du territoire élargi (quartiers prioritaires, monde rural) à travers la programmation culturelle et sportive. Il sera un lieu hybride et en perpétuelle adaptation aux besoins d'expression, de confiance et de dépassement, de création et de diversion de ces derniers. Il relèvera le défi de la féminin et de l'handisport.</p> <p>Le projet sera composé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>D'ateliers organisés en halles d'une surface totale de 4.513 m<sup>2</sup> et regroupant des espaces pour l'économie sociale et solidaire, un auditorium de 200 places, des espaces d'exposition et vente et un restaurant solidaire ;</li><li>De 3 halles modulables d'une surface globale de 1.705 m<sup>2</sup> dédiées à la formation, la recherche et la promotion des cultures urbaines ;</li><li>L'aménagement d'un parc urbain de plus de 5 hectares.</li></ul>
Partenaires	Associations impliquées et autres partenaires de l'ESS, agence culturelle départementale, office de tourisme intercommunal, consortium Boucle Fert'Isle sur l'agriculture urbaine, centres de formations, conseillers citoyens, conseil de développement, etc.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>		
Honoraire de maîtrise d'œuvre		1 116 000 €		
Travaux		7 819 000 €		
<b>Total</b>		<b>8 935 000 €</b>		
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	ETAT pôle ESS	1 269 406,00 €	FNADT 2023	Obtenu
	ETAT cultures urbaines	429 710,00 €	FNADT 2023	Obtenu
	ETAT parc des transitions	492 271,60 €	FNADT 2023	Obtenu
	ETAT parc des transitions	600 000,00 €	Fonds vert 2023	Obtenu
	ETAT parc des transitions	206 798,00 €	Fonds vert 2023	Obtenu
	Conseil Régional	1 500 000,00 €	CPER	Obtenu
	Département Dordogne	1 000 000,00 €	Projets d'intérêt départemental	Sollicité
	Fonds européens	400 000,00 €		A solliciter
<b>Total</b>		<b>8 935 000,00 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début des travaux en décembre 2023</li> <li>Livraison en juin 2025</li> </ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre des structures de l'ESS impliquées</li> <li>Niveau et type d'implication des acteurs concernés et des habitants des QPV pour chaque dimension du projet</li> <li>Nombre de partenaires mobilisés et niveau d'implication (financiers, techniques, bénévolat)</li> <li>Evolution annuelle de la fréquentation du tiers-lieu par catégorie de public-cible et par mode de déplacement</li> </ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Chalagnac Amélioration énergétique de l'Ecole

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																		
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																		
Action n°	878																		
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Chalagnac</b>																		
Maître d'œuvre	Commune de Chalagnac																		
Description de l'action	<p>Contexte du projet :</p> <p>Le bâtiment nécessite une amélioration de son isolation afin de réduire la déperdition de chaleur.</p> <p>Projet :</p> <p>Le projet de la commune consiste à refaire isolation de bâtiment.</p>																		
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>9 568 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>9 568 €</b></td></tr></tbody></table>			Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	9 568 €	<b>Total</b>	<b>9 568 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																		
Travaux	9 568 €																		
<b>Total</b>	<b>9 568 €</b>																		
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>2 470,40 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>7 097,60 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>9 568 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>			Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	2 470,40 €	DET 2023	Obtenu	Autofinancement	7 097,60 €			<b>Total</b>	<b>9 568 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																
Etat	2 470,40 €	DET 2023	Obtenu																
Autofinancement	7 097,60 €																		
<b>Total</b>	<b>9 568 €</b>																		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : Été 2023</li><li>Durée des travaux : 2 mois</li></ul>																		
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Réduction de la consommation d'énergie</li></ul>																		



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Château l'Évêque Aménagement d'un espace de loisirs santé et jeunesse de la plaine des sports T1

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale								
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>								
Action n°	172								
Maître d'ouvrage	<b>La commune de Château l'Évêque</b>								
Maître d'œuvre	Entreprise Bike Solutions, Cabinet Espaces								
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b></p> <p>La commune du Château l'Évêque désire développer leur plaine des sports déjà existante (stade de football, city stade, aire de jeux, tennis) afin qu'elle soit plus actuelle et réponde plus aux attentes des jeunes, des écoles, des habitants.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b></p> <p>Le nouvel espace de loisirs sera composé d'une pumptrack, d'un parcours santé, d'espaces végétalisés, de repos et de piques nique, d'une aire de camping-car. La première tranche du projet concerne la création d'une pumptrack pour avoir un équipement de glisse pour les jeunes</p>								
Partenaires	Grand Périgueux/ CAF de la Dordogne								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Études</td><td>25 515,90 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>16 3840,64 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>188 840,64 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Études	25 515,90 €	Travaux	16 3840,64 €	<b>Total</b>	<b>188 840,64 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT								
Études	25 515,90 €								
Travaux	16 3840,64 €								
<b>Total</b>	<b>188 840,64 €</b>								



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
Etat	32 664,80 €	DET 2023	Obtenu	
Département	34 860,95 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	
CAF de la Dordogne	26 000,00 €	Aides aux investissements	Obtenu	
Autofinancement	95 314,89 €			
<b>Total</b>	<b>188 840,64 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux été 2023</li><li>• Durée des travaux sera de 4 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partenariats avec les écoles et les centres de loisirs</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Cornille Construction d'un city Stade

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	174
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Cornille</b>
Maître d'œuvre	<b>Commune de Cornille</b>
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> Cornille est une commune de 678 habitants située en deuxième couronne de l'agglomération de Périgueux. Cette proximité avec la ville centre de Périgueux et les zones d'activité des communes de la première couronne rend la commune de Cornille particulièrement attractive pour les familles. Ainsi, la commune a une démographie en constante évolution depuis ces vingt dernières années. 19 % de la population a entre 3 et 17 ans. Elle s'inscrit ainsi dans la moyenne nationale. Pour satisfaire les besoins de cette nouvelle population, la commune a donc entamé de nombreux travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement du centre-bourg</li><li>- Rénovation des places et de l'accessibilité à l'école</li></ul> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> Le nouveau projet porte sur la transformation d'un terrain de tennis existant en un espace multisports (tennis/ football/ basket/ piste athlétisme). Ce dispositif complet vise à favoriser les pratiques sportives dans leur globalité et non en faveur d'une discipline particulière. L'opération vise à diversifier l'offre sportive en faveur de la jeunesse. De plus, cet équipement sera situé en centre-bourg à proximité de l'école, de l'accueil périscolaire, de l'arrêt de bus, et du parking aménagé. Les abords sont sécurisés. Le projet s'inscrit dans cet objectif de proposer une offre sportive de proximité aux enfants, aux jeunes, mais aussi à un plus large public. Ce type d'équipement fait résolument un choix :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- « multi-sports » qui permet d'optimiser leur utilisation, d'élargir les possibilités de pratiques sportives, de faciliter le développement du partenariat avec les clubs et les associations locales,</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situé près des écoles et du centre de loisirs pour s'inscrire dans l'Instruction ministérielle « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes dans le 1er degré » et diversifier l'offre d'activités sur le temps extrascolaire des enfants,</li> <li>- Mobilisable sur des pratiques encadrées mais aussi sur des pratiques libres, pour tous publics (jeunes, scolaires, adultes, retraités) et sur des temps divers (scolaires, associatifs, périscolaires, familiaux ou individuels libres).</li> </ul>																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Postes de dépenses</th><th style="text-align: right;">Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td><td style="text-align: right;">94 720 €</td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td style="text-align: right;"><b>94 720 €</b></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	94 720 €	<b>Total</b>	<b>94 720 €</b>																		
Postes de dépenses	Montant HT																								
Travaux	94 720 €																								
<b>Total</b>	<b>94 720 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Financement</th><th style="text-align: left;">Montant</th><th style="text-align: left;">Dispositif financier mobilisé</th><th style="text-align: left;">Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ETAT</td><td style="text-align: right;">28 416 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>Département</td><td style="text-align: right;">24 000 €</td><td>Contrat de projets communaux</td><td>Sollicité</td></tr> <tr> <td>Grand Périgueux</td><td style="text-align: right;">23 360 €</td><td>Fonds de Mandat</td><td>Sollicité</td></tr> <tr> <td>Autofinancement</td><td style="text-align: right;">18 944 €</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td style="text-align: right;"><b>94 720 €</b></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	ETAT	28 416 €	DET 2023	Obtenu	Département	24 000 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Grand Périgueux	23 360 €	Fonds de Mandat	Sollicité	Autofinancement	18 944 €			<b>Total</b>	<b>94 720 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																						
ETAT	28 416 €	DET 2023	Obtenu																						
Département	24 000 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																						
Grand Périgueux	23 360 €	Fonds de Mandat	Sollicité																						
Autofinancement	18 944 €																								
<b>Total</b>	<b>94 720 €</b>																								
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début des travaux juin 2023</li> <li>Durée des travaux trois mois</li> </ul>																								
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de l'équipement par l'école et les habitants</li> <li>Taux d'usage par les administrés</li> <li>Taux d'usage des clubs</li> <li>Taux d'usage des scolaires</li> <li>Taux d'usage des enfants inscrits au centre de loisirs</li> </ul>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Coulounieix-Chamiers Réfection de la toiture des anciens ateliers municipaux

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																				
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																				
Action n°	703																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Coulounieix-Chamiers</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Coulounieix-Chamiers																				
Description de l'action	<p>Les anciens ateliers municipaux de la commune, situés avenue Edouard Michel, sont aujourd'hui utilisés par les services techniques comme local de stockage pour les véhicules, le matériel et autres.</p> <p>Le bâtiment est ancien et le toit présente une dégradation élevée. Il existe par endroit des affaissements qui affectent l'étanchéité du bâtiment et sont peut-être même susceptibles de provoquer des effondrements localisés.</p> <p>De plus, la présence d'amiante dans le toit rend l'endroit particulièrement insalubre pour la sécurité des personnels.</p> <p>Des travaux de désamiantage et de remplacement de la couverture de ce local doivent donc être entrepris rapidement.</p>																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>32 189,20 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>32 189,20 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	32 189,20 €	<b>Total</b>	<b>32 189,20 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	32 189,20 €																				
<b>Total</b>	<b>32 189,20 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>9 656,70 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Département</td><td>8 047,30 €</td><td>Contrat de projets communaux</td><td>Sollicité</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>14 485,20 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>32 189,20 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	9 656,70 €	DET 2023	Obtenu	Département	8 047,30 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	14 485,20 €			<b>Total</b>	<b>32 189,20 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	9 656,70 €	DET 2023	Obtenu																		
Département	8 047,30 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																		
Autofinancement	14 485,20 €																				
<b>Total</b>	<b>32 189,20 €</b>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : 1er trimestre 2023</li><li>• Durée des travaux : 3 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise aux normes du bâtiment</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Coulounieix-Chamiers Aménagement d'une aire de jeux à la plaine des Crouchaud

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																								
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>																								
Action n°	176																								
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Coulounieix-Chamiers</b>																								
Maître d'œuvre	Commune de Coulounieix-Chamiers																								
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b>            La plaine des Crouchaud a été aménagée en 2021. Elle se compose d'un sentier récréatif et pédagogique avec des structures ludiques et pour tous.            C'est un lieu récréatif mais aussi de sensibilisation à l'environnement.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b>            La première tranche du projet a déjà été réalisée avec les clôtures, les espaces pique niques de repos, aménagement du parcours et installation des panneaux d'informations.            Dans cette deuxième tranche il est question d'installer une structure ludique pour les enfants avec son revêtement adéquat.</p>																								
Partenaires	CAF																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>56 566 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>56 566 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	56 566 €	<b>Total</b>	<b>56 566 €</b>																		
Postes de dépenses	Montant HT																								
Travaux	56 566 €																								
<b>Total</b>	<b>56 566 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>État</td> <td>14 141,50 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>14 141,50 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>CAF de la Dordogne</td> <td>14 289,00 €</td> <td>Aide à l'investissement</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>13 994,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>56 566,00 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	État	14 141,50 €	DET 2023	Obtenu	Département	14 141,50 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	CAF de la Dordogne	14 289,00 €	Aide à l'investissement	Obtenu	Autofinancement	13 994,00 €			<b>Total</b>	<b>56 566,00 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																						
État	14 141,50 €	DET 2023	Obtenu																						
Département	14 141,50 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																						
CAF de la Dordogne	14 289,00 €	Aide à l'investissement	Obtenu																						
Autofinancement	13 994,00 €																								
<b>Total</b>	<b>56 566,00 €</b>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux en juin 2023</li><li>• Durée des travaux pour 1 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du nombre de lieux récréatif pour enfant sur le territoire.</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Coulounieix-Chamiers Aménagement cyclable de la rue Marty

AXE	1/ La connectivité du territoire et son désenclavement																				
OBJECTIF	<b>2. Développer les mobilités douces</b>																				
Action n°	267																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Coulounieix-Chamiers</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Coulounieix-Chamiers																				
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b> La commune de Coulounieix-Chamiers possède deux axes principaux en mauvais état notamment la rue Blériot et la rue des Frères Marty. La première a déjà été rénovée et dans cette continuité la commune désire aménager la rue des frères Marty. En cohérence avec le schéma directeur cyclable du Grand Périgueux et les tendances actuelles de moyens de transport, il est nécessaire de prendre en compte la création d'une section cyclable et piéton sur cette rue.</p> <p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> La rue des Frères Marty sera restaurée avec pour objectif de créer une piste cyclable et un cheminement piéton sécurisé. Il y aura aussi des travaux de chaussées classiques (: canalisations, fissures).</p>																				
Partenaires	Agence Périmouv																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>51 101,03 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>51 101,03 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	51 101,03 €	<b>Total</b>	<b>51 101,03 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	51 101,03 €																				
<b>Total</b>	<b>51 101,03 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>15 930,30 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Grand Périgueux</td><td>20 000,00 €</td><td>Fonds de concours</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>17 170,73 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>53 101,03 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	15 930,30 €	DET 2023	Obtenu	Grand Périgueux	20 000,00 €	Fonds de concours	Obtenu	Autofinancement	17 170,73 €			<b>Total</b>	<b>53 101,03 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	15 930,30 €	DET 2023	Obtenu																		
Grand Périgueux	20 000,00 €	Fonds de concours	Obtenu																		
Autofinancement	17 170,73 €																				
<b>Total</b>	<b>53 101,03 €</b>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Début des travaux en 2023.</li><li>• Durée des travaux pour 3 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du nombre de km cyclable sur l'agglomération</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Coursac Construction d'un terrain de padel couvert

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	864
Maître d'ouvrage	Commune de Coursac
Maître d'œuvre	Commune de Coursac
Description de l'action	<p>Il s'agit de la création, à côté des courts de tennis (couvert et ouvert) déjà existants, d'un terrain de padel couvert. Cette discipline est un dérivé du tennis qui connaît un engouement fort de la part des licenciés et des non-licenciés. Le club de tennis de la commune compte 93 adhérents pour la saison 2021-2022 et est en constante augmentation. Après la période Covid, le club connaît un regain d'intérêt. Le club est affilié à la fédération française de Tennis, qui a la charge de ce sport.</p> <p>L'objectif est de pouvoir diversifier l'activité du club, qui pourra ainsi proposer une activité sportive supplémentaire. Cette nouveauté sera accessible non seulement aux adhérents du club mais également à d'autres structures telles que les écoles et l'ALSH de la commune.</p> <p>Le terrain étant plus petit qu'un terrain de tennis classique, le sport est plus accessible à des personnes âgées ou au contraire très jeunes. Il s'agit d'un jeu qui peut être pratiqué par les personnes à mobilité réduite ;</p> <p>Le court de padel est de dimension plus réduite qu'un terrain de tennis classique : 20 mètres de long sur 10 mètre de large.</p> <p>Le support est en béton poreux, avec un revêtement en gazon synthétique. La couverture proposée est une couverture textile (fibre polyester enduite de PVC, entièrement recyclable) sur une surface de 253 m<sup>2</sup> (22 mètres de long sur 11,50 mètres de large). Elle permet un confort visuel (éclairage homogène et diffus), acoustique (toiture en ondes) et thermique (faible capacité calorifique).</p> <p>La charpente est prévue en acier et bois issus de forêts gérées durablement. Les façades sont vitrées (verre trempé de 12 mm d'épaisseur). Le sol est un sol sportif avec revêtement en gazon synthétique. L'éclairage est assuré par des projecteurs LED.</p>
Partenaires	Fédération Française de Tennis, Les écoles et l'ALSH de la commune



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>		
Travaux		295 500 €		
<b>Total</b>		<b>295 500 €</b>		
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
Etat		88 650 €	DETR 2023	Obtenu
Département		73 750 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
Grand Périgueux		29 500 €	Fonds de concours	En attente
Autofinancement		103 600 €		
<b>Total</b>		<b>295 500 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : fin 2<sup>ème</sup> trimestre 2023</li><li>Durée des travaux : 8 mois environ</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre d'inscrits</li><li>Heures d'utilisation par les écoles et l'ALSH</li></ul>			



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Creyssensac et Pissot Réfection et mise en sécurité d'une partie du mur du cimetière

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																						
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																						
Action n°	516																						
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Creyssensac et Pissot</b>																						
Maître d'œuvre	Commune de Creyssensac et Pissot																						
Description de l'action	<p>La municipalité souhaite sécuriser le bourg de Creyssensac par l'aménagement d'un carrefour au niveau de l'église.</p> <p>L'objectif est de faciliter la visibilité par la création d'un équipement intégré à l'environnement existant.</p> <p>Par ailleurs, la commune souhaite profiter de ces travaux d'aménagement pour restaurer le mur du cimetière situé au droit du carrefour.</p> <p>Les travaux visent donc à sécuriser et embellir le bourg de Creyssensac et Pissot.</p>																						
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>21 550,00 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>21 550,00 €</b></td> </tr> </tbody> </table>			Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	21 550,00 €	<b>Total</b>	<b>21 550,00 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																						
Travaux	21 550,00 €																						
<b>Total</b>	<b>21 550,00 €</b>																						
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>5 387,50 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>5 387,50 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>10 775,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>21 550,00 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	5 387,50 €	DET 2023	Obtenu	Département	5 387,50 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	10 775,00 €			<b>Total</b>	<b>21 550,00 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Etat	5 387,50 €	DET 2023	Obtenu																				
Département	5 387,50 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																				
Autofinancement	10 775,00 €																						
<b>Total</b>	<b>21 550,00 €</b>																						
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de commencement des travaux : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023</li> <li>Durée des travaux : 2 mois</li> </ul>																						
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurisation du mur du cimetière</li> <li>Embellissement du bourg</li> </ul>																						



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Creyssensac et Pissot Sécurisation et aménagement des abords de l'église

AXE	1/ La connectivité du territoire et son désenclavement																						
OBJECTIF	<b>1. Améliorer l'offre de déplacements multimodaux</b>																						
Action n°	813																						
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Creyssensac et Pissot</b>																						
Maître d'œuvre	Commune de Creyssensac et Pissot																						
Description de l'action	<p>Le carrefour à proximité l'église est très large et favorise les vitesses importantes des véhicules, avec parfois des refus de priorité. Un aménagement est à créer, afin de sécuriser ce secteur.</p> <p>Il est donc envisagé de réduire la surface revêtue de chaussée dédiée aux véhicules pour valoriser les abords de l'église. Les bordures permettraient de calibrer le carrefour.</p> <p>Les espaces récupérés permettraient de créer quelques places de stationnement accompagnées d'un traitement paysager des abords de l'église et du carrefour.</p>																						
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>16 831 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16 831 €</b></td> </tr> </tbody> </table>			Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	16 831 €	<b>Total</b>	<b>16 831 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																						
Travaux	16 831 €																						
<b>Total</b>	<b>16 831 €</b>																						
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>4 207,75 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>4 207,75 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>8 415,50 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16 831,00 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	4 207,75 €	DET 2023	Obtenu	Département	4 207,75 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	8 415,50 €			<b>Total</b>	<b>16 831,00 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Etat	4 207,75 €	DET 2023	Obtenu																				
Département	4 207,75 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																				
Autofinancement	8 415,50 €																						
<b>Total</b>	<b>16 831,00 €</b>																						
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de commencement des travaux : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023</li> <li>Durée des travaux : 6 mois</li> </ul>																						
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la visibilité</li> <li>Baisse de la vitesse aux droits du carrefour</li> </ul>																						



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Eglise Neuve de Vergt Rénovation énergétique de l'école

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>
Action n°	580
Maître d'ouvrage	Commune d'Eglise Neuve de Vergt
Maître d'œuvre	Commune d'Eglise Neuve de Vergt
Description de l'action	<p><b>Contexte du projet :</b></p> <p>L'école d'Eglise Neuve de Vergt est incluse dans un regroupement pédagogique intercommunal, elle accueille les élèves des classes de CP, CE1 et CE2. L'école se situe en zone d'éducation prioritaire et bénéficie ainsi du dispositif de classes de CP et CE1 dédoublé.</p> <p>Ce dispositif a nécessité un agrandissement de l'école, une classe (CE2) a ainsi été construite en 2016, et une extension a été réalisée dans le logement communal attenant à l'école.</p> <p>La classe de CE2 (crée en 2016), la cantine et la cour sont accessibles aux PMR.</p> <p>Le conseil municipal a sollicité une étude auprès de l'ATD afin de rendre l'école accessible aux PMR et de poursuivre les efforts de rénovations énergétiques engagés sur la commune (logements communaux, rénovation de la mairie et de la salle des fêtes avec pose de panneaux photovoltaïques...)</p> <p><b>Projet :</b></p> <p>La salle de classe 1 mesure 60 m<sup>2</sup>, a une hauteur sous plafond de 3m80, elle est exposée plein sud. Les travaux réalisés permettraient de baisser le plafond afin de réduire le volume à chauffer, ainsi que diminuer l'espace vitré afin de limiter l'usage de la climatisation.</p> <p>La partie de l'école se situant dans l'ancien logement communal est composé d'un étage, afin de limiter les déperditions importantes de chaleur, il est proposé de remplacer la cage d'escalier montant combles par une trappe de visite et de refaire l'isolation des combles qui est vétuste.</p> <p>Il est prévu le remplacement de l'ensemble de l'éclairage de l'école par des LEDS, il s'agit actuellement de tube néon.</p> <p>Le conseil municipal souhaite poursuivre le développement des énergies renouvelables sur la commune, avec la pose de panneaux photovoltaïques sur le préau de l'école pour de l'autoconsommation.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>			<b>Montant HT</b>
	Études			11 907,74 €
	Travaux			94 311,22 €
<b>Total</b>				<b>106 218,96 €</b>
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	31865,69 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Département	23 577,81 €		
	Autofinancement	50 775,46 €		
	<b>Total</b>	<b>106 218,96 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux Ete 2023</li><li>Durée des travaux : 3 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Réduction de la consommation d'énergie</li></ul>			



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Eglise Neuve de Vergt Création d'une bâche incendie

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																
OBJECTIF	<b>9. Préserver les ressources naturelles du territoire</b>																
Action n°																	
Maître d'ouvrage	Commune d'Eglise Neuve de Vergt																
Maître d'œuvre	Commune d'Eglise Neuve de Vergt																
Description de l'action	<p>La dynamique démographique de ces dernières années, a eu pour conséquence une augmentation du nombre de constructions neuves. L'habitat de la commune n'est pas clairsemé, mais regroupé sur différents lieux-dits.</p> <p>Le lieu-dit de la Tenancie est une zone essentiellement naturelle au milieu de laquelle se trouve un habitat dense. Le conseil municipal souhaite créer une réserve d'eau de 60 m3 sur ce secteur, afin de prévenir d'éventuels incendies et ainsi protéger cette zone naturelle, ainsi que les biens et personnes. Cette zone urbanisée est la plus importante de la commune, or la défense extérieure contre l'incendie y est inexistante. Elle se situe en limite de cette zone, la route départementale N°44 et la route départementale N°8 qui est un des axes les plus fréquentés du canton Périgord Central.</p> <p>La commune est propriétaire depuis janvier 2023 de la parcelle A 1169 sur laquelle une citerne souple peut être installée.</p>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>9 958 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>9 958 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	9 958 €	<b>Total</b>	<b>9 958 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	9 958 €																
<b>Total</b>	<b>9 958 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>3 983,20 €</td> <td>Fonds Vert</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>5 974,80 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>9 958,00 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	3 983,20 €	Fonds Vert	Obtenu	Autofinancement	5 974,80 €			<b>Total</b>	<b>9 958,00 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	3 983,20 €	Fonds Vert	Obtenu														
Autofinancement	5 974,80 €																
<b>Total</b>	<b>9 958,00 €</b>																



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : septembre 2023</li><li>• Durée des travaux : 1 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection des zones habitables et boisées</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Fouleix Création d'un réseau de Chaleur bois

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																								
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																								
Action n°	415																								
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Fouleix</b>																								
Maître d'œuvre	Commune de Fouleix																								
Description de l'action	<p><b>Contexte du projet :</b>            Le projet de la commune consiste à créer des logements communaux (tranche 1) et de créer un réseau de chaleur bois relier aux logements et aux bâtiments communaux(tranche2)</p> <p><b>Projet :</b>            La réalisation d'un réseau de chaleur-bois est destiné à alimenter les bâtiments de la mairie de l'école, de la cantine, de la salle des fêtes, ainsi que ces deux logements sociaux. Ce projet permettra la substitution d'énergies fossiles par des énergies renouvelables et des économies substantielles sur le budget communal, Le réseau de chaleur fonctionnera à partir de granulats de bois issus d'une filière départementale. Ce projet a été étudié avec la CUMA 24.</p>																								
Partenaires	SDE																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>120 973 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>120 973 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	120 973 €	<b>Total</b>	<b>120 973 €</b>																		
Postes de dépenses	Montant HT																								
Travaux	120 973 €																								
<b>Total</b>	<b>120 973 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>36 292 €</td> <td>Fonds Vert 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Ademe</td> <td>33 867 €</td> <td>Fonds Chaleur</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Departement</td> <td>26 620 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>24 194 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>120 973 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	36 292 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Ademe	33 867 €	Fonds Chaleur	Obtenu	Departement	26 620 €			Autofinancement	24 194 €			<b>Total</b>	<b>120 973 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																						
Etat	36 292 €	Fonds Vert 2023	Obtenu																						
Ademe	33 867 €	Fonds Chaleur	Obtenu																						
Departement	26 620 €																								
Autofinancement	24 194 €																								
<b>Total</b>	<b>120 973 €</b>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : Été 2023</li><li>• Durée des travaux : 4 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire le coût énergétique pour la commune</li><li>• s'affranchir de la dépendance au gaz au profit d'une source d'énergie renouvelable et locale.</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Lacropte

### Travaux de revêtement du sol intérieur de l'église

AXE	2/ La relance et le développement économique du territoire																				
OBJECTIF	<b>7. Développer le tourisme durable</b>																				
Action n°	822																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Lacropte</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Lacropte																				
Description de l'action	<p>L'église de Saint Agnan, située sur la commune de Lacropte en Dordogne, village de 672 habitants, est une charmante bâtie datant du XIX siècle.</p> <p>Des travaux ont été réalisés pour remettre aux normes, le chauffage et l'électricité de l'église en 2022, dans un but d'économie énergétique.</p> <p>Actuellement Le sol est en terre cuite et en béton. Il est dégradé, du ciment remonte de la chape ainsi que beaucoup d'humidité, d'où la nécessité de faire des travaux pour éviter que l'église ne se dégrade davantage.</p> <p>Les travaux consistent à remplacer le sol actuel par des dalles en béton armé avec film polyane et ensuite la pose de pierre de Limeyrat.</p>																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>67 615 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>67 615 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	67 615 €	<b>Total</b>	<b>67 615 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	67 615 €																				
<b>Total</b>	<b>67 615 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>20 284,50 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>13 523,00 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>33 807,50 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>67 615,00 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	20 284,50 €	DET 2023	Obtenu	Département	13 523,00 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	33 807,50 €			<b>Total</b>	<b>67 615,00 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	20 284,50 €	DET 2023	Obtenu																		
Département	13 523,00 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																		
Autofinancement	33 807,50 €																				
<b>Total</b>	<b>67 615,00 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de commencement des travaux : juin 2023</li> <li>Durée des travaux : 6 mois</li> </ul>																				
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'état sanitaire intérieur de l'église</li> </ul>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Lacropte Extension du bâtiment de la mairie

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																				
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																				
Action n°	37																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Lacropte</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Lacropte																				
Description de l'action	<p>Le bâtiment de la mairie est composé actuellement d'un hall d'accueil recevant le public de la mairie et de l'agence postale communale ainsi que le bureau du maire.</p> <p>Ces travaux sont envisagés car les conditions de travail des secrétaires sont un peu difficiles vu la configuration de leurs bureaux (secrétariat comptabilité et agence postale) qui se trouvent dans la même pièce.</p> <p>La commune envisage une extension de ce bâtiment pour créer un nouveau bureau.</p> <p>Après la création de l'extension, les bureaux seront réaménagés en un bureau pour le service comptable, un bureau pour le secrétariat de mairie et un guichet pour l'agence postale et un bureau pour le maire.</p>																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Honoraires</td> <td>13 000 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>71 500 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>84 500 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Honoraires	13 000 €	Travaux	71 500 €	<b>Total</b>	<b>84 500 €</b>												
Postes de dépenses	Montant HT																				
Honoraires	13 000 €																				
Travaux	71 500 €																				
<b>Total</b>	<b>84 500 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>25 025 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>14 300 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>45 175 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>84 500 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	25 025 €	DET 2023	Obtenu	Département	14 300 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	45 175 €			<b>Total</b>	<b>84 500 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	25 025 €	DET 2023	Obtenu																		
Département	14 300 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																		
Autofinancement	45 175 €																				
<b>Total</b>	<b>84 500 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de commencement des travaux : mai 2023</li> <li>Durée des travaux : 6 mois</li> </ul>																				



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



## AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la qualité de l'accueil des usagers des différents services</li><li>• Favoriser la confidentialité</li><li>• Participer au bien-être des agents avec des bureaux spécifiques par métier</li></ul>
-----------------------------------	---



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Marsac sur l'Isle Aménagement du pôle de loisirs inclusifs au Vieux Moulin

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	22
Maître d'ouvrage	Commune de Marsac sur l'Isle
Maître d'œuvre	Commune de Marsac sur l'Isle
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire d'un site stratégique d'un peu plus d'1,5 hectare sur lequel elle projette d'implanter diverses activités de loisirs inclusifs en continuité de celles déjà présentes (skate park, terrains de tennis et de beach volley, ...)</p> <p>Ce foncier se situe impasse du Vieux Moulin. Il jouxte la Voie Verte, équipement structurant qui relie l'agglomération périgourdine d'est en ouest, la piscine intercommunale, le parking multimodal de la communauté d'agglomération avec desserte Péribus, la halte ferroviaire.</p> <p>Le projet de la commune est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Création d'un parcours santé avec jeux inclusifs, agrès sportifs inclusifs, aménagement d'une aire de jeux inclusifs de différents modules pour des tranches d'âge de 0 à 12 ans avec sol souple, implantation de mobilier urbain (tables inclusives, bancs, ...), aménagements paysagers et cheminements piétons accessibles desservant les activités ;</li><li>- Réhabilitation d'un bâtiment existant afin de disposer sur le site de sanitaires, de vestiaires pour les activités estivales et d'une loge pour les artistes, la volonté de la commune est celle d'un bâtiment exempt de consommation énergétique hormis pour l'eau chaude sanitaire nécessaire pour les douches utilisées en saison estivale ;</li><li>- Aménagement d'un city-stade et d'un skate park sur une dalle existante dédiée à ce type d'activités.</li></ul>
Partenaires	Comité de pilotage : élus municipaux, techniciens et organismes représentatifs (ex. APF 24) – ambition affichée et affirmée d'un véritable pôle de loisirs inclusifs



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>		<b>Montant HT</b>	
	Honoraires		39 990 €	
	Travaux		488 262 €	
	<b>Total</b>		<b>528 252 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	146 478,60 €	DET R 2023	Obtenu
	Département	60 000,00 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	Grand Périgueux	30 000,00 €	Fonds de Mandats	Sollicité
	Autofinancement	291 773,40 €		
	<b>Total</b>	<b>528 252,00 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : mars 2023</li><li>Durée des travaux : 8 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Taux d'occupation de l'équipement par les clubs et associations</li><li>Fréquentation des usagers</li><li>Nombre de manifestation</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Mensignac Végétalisation de la cour d'école

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																				
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																				
Action n°	673																				
Maître d'ouvrage	Commune de Mensignac																				
Maître d'œuvre	Commune de Mensignac																				
Description de l'action	<p>Contexte du projet :</p> <p>La commune de Mensignac a pour ambition de rénover et transformer complètement le groupe scolaire Jean Nectoux. Une des parties du projet consiste à végétaliser et désimperméabiliser la cour d'école.</p> <p>Projet :</p> <p>Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, les températures sont hautes dès le début de l'été. Par conséquent les cour d'école goudronnée deviennent de vrais îlots de chaleur.</p> <p>Dans le but d'améliorer le confort des élèves, le projet consiste à végétaliser et désimperméabiliser une partie des sols de la cour</p>																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>126 145 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>126 145 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	126 145 €	<b>Total</b>	<b>126 145 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	126 145 €																				
<b>Total</b>	<b>126 145 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>37 844 €</td><td>Fonds Vert 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Agence de l'eau</td><td>63 072 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>25 229 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>126 145 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	37 844 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Agence de l'eau	63 072 €			Autofinancement	25 229 €			<b>Total</b>	<b>126 145 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	37 844 €	Fonds Vert 2023	Obtenu																		
Agence de l'eau	63 072 €																				
Autofinancement	25 229 €																				
<b>Total</b>	<b>126 145 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 2024</li></ul>																				
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Amélioration du confort</li><li>Réduction de la température dans la cour</li></ul>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Mensignac Rénovation énergétique de l'école

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire										
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>										
Action n°	673										
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Mensignac</b>										
Maître d'œuvre	Commune de Mensignac										
Description de l'action	<p>Contexte du projet :</p> <p>La commune de Mensignac a pour ambition de rénover et transformer complètement le groupe scolaire Jean Nectoux. Une des parties du projet consiste à rénover énergétiquement le bâtiment et à le réaménager.</p> <p>Projet :</p> <p>Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, les températures sont hautes dès le début de l'été, la hausse des couts. Par conséquent le groupe scolaire sera remanié :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration de l'isolation</li><li>- Changement de chaudière</li><li>- Utilisation de matériaux issus du recyclage</li><li>- Une classe supplémentaire, une salle d'activité et la réfection de la cantine scolaire sont prévus.</li></ul>										
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Frais divers</td><td>168077,73 €</td></tr><tr><td>Travaux T1</td><td>927 655, 21 €</td></tr><tr><td>Travaux T2</td><td>1 033 140,23 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>2 128 872,76 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Frais divers	168077,73 €	Travaux T1	927 655, 21 €	Travaux T2	1 033 140,23 €	<b>Total</b>	<b>2 128 872,76 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT										
Frais divers	168077,73 €										
Travaux T1	927 655, 21 €										
Travaux T2	1 033 140,23 €										
<b>Total</b>	<b>2 128 872,76 €</b>										



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etat	195 325,00 €	DETR 2019	Obtenu
	Etat	7 500,00 €	DETR 2020	Obtenu
	Etat	245 121,00 €	DETR 2022	Obtenu
	Etat	37 844,00 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Etat	178 623,50 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Departement T1	223 267,43 €		Obtenu
	Grand Périgueux	22 500,00 €		Obtenu
Autofinancement	1 218 691,83 €			
<b>Total</b>	<b>2 128 872,76 €</b>			
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : été 2023</li><li>Fin de travaux prévu en 2024</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Amélioration du confort</li><li>Réduction consommation d'énergie</li><li>Réduction de la température dans la cour</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Mensignac

#### Création d'une voie douce connectant le centre bourg depuis l'est et l'Ouest

AXE	1/ La connectivité du territoire et son désenclavement
OBJECTIF	<b>2. Développer les mobilités douces</b>
Action n°	279
Maître d'ouvrage	Commune de Mensignac
Maître d'œuvre	Commune de Mensignac
Description de l'action	<p>La commune a élaboré un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVEP) et à ce titre, le projet de la commune vise à concilier sécurité, mobilité du quotidien, loisirs et accessibilité du territoire par des moyens de transport dit « doux », notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le développement de la mobilité douce : réduction de l'usage des véhicules motorisés pour la mobilité de proximité</li><li>- La sécurité des usagers qui n'emprunteront plus les axes départementaux très fréquentés</li><li>- Un aménagement structurant qui desservira le centre bourg, ses commerces, l'école, le périscolaire et plus généralement tous les équipements publics (mairie, bibliothèque, agence postale, gymnase, city stade, stade, ...).</li></ul> <p>Le projet est établi comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Est du bourg : connexion au centre bourg par voie piétonne et piste cyclable du lotissement des Bois, du lotissement des Acacias, du stade et des habitations à proximité,</li><li>- Ouest du bourg : connexion au centre bourg par voie piétonne et piste cyclable des secteurs des Grands Champs, Grand Pey et Lavaud.</li></ul> <p>La commune souhaite proposer une alternative concrète à ses habitants en intégrant une approche pacifiée du cadre de vie dans le centre-bourg, condition importante pour dynamiser la commune et attirer de nouveaux habitants.</p> <p>Ce projet intègre également un volet paysager par la plantation d'arbres, le maintien du profil naturel des terrains (pas de terrassement / remblais) et perméabilité.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>		<b>Montant HT</b>	
	Honoraires			8 000€
	Travaux			102 637€
	<b>Total</b>			<b>110 637€</b>
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	28 736,36 €	DET 2023	Obtenu
	Département	12 778,00 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	Grand Périgueux	44 245,00 €	Fonds de mandat	Obtenu
	Autofinancement	24 877,64 €		
	<b>Total</b>	<b>110 637,00 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : mars 2023</li><li>Durée des travaux : 3 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Fréquentation des pistes cyclables par les usagers</li><li>Développement du cycle sur le réseau routier communal</li></ul>			



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Saint Amand de Vergt Aménagement de la place de la mairie

AXE	1/ La connectivité du territoire et son désenclavement																												
OBJECTIF	<b>1. Améliorer l'offre de déplacements multimodaux</b>																												
Action n°	668																												
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Amand de Vergt																												
Maître d'œuvre	Commune de Saint Amand de Vergt																												
Description de l'action	<p>En continuité des travaux engagés ces dernières années sur la sécurisation du bourg et la rénovation du bâtiment mairie – salle des fêtes – centre de loisirs, la commune souhaite finaliser cette opération globale du centre bourg par l'aménagement de la place de la mairie en optimisant la circulation et l'espace de stationnement (incluant les places PMR), la sécurisation des déplacements piétons, la végétalisation et la perméabilité des sols tout en laissant la possibilité d'accueillir des manifestations festives.</p> <p>L'objectif est de créer un aménagement qualitatif par un choix des revêtements et une volonté de ne pas artificialiser les sols.</p>																												
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Honoraires</td> <td>9 000 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>128 220 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>137 220 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Honoraires	9 000 €	Travaux	128 220 €	<b>Total</b>	<b>137 220 €</b>																				
Postes de dépenses	Montant HT																												
Honoraires	9 000 €																												
Travaux	128 220 €																												
<b>Total</b>	<b>137 220 €</b>																												
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>38 466 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>38 466 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>10 000 €</td> <td>Amendes de police</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Adour Garonne</td> <td>15 000 €</td> <td>Aide à la Renaturation</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>35 288 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>137 220 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	38 466 €	DET 2023	Obtenu	Département	38 466 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Département	10 000 €	Amendes de police	Sollicité	Adour Garonne	15 000 €	Aide à la Renaturation	Sollicité	Autofinancement	35 288 €			<b>Total</b>	<b>137 220 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																										
Etat	38 466 €	DET 2023	Obtenu																										
Département	38 466 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																										
Département	10 000 €	Amendes de police	Sollicité																										
Adour Garonne	15 000 €	Aide à la Renaturation	Sollicité																										
Autofinancement	35 288 €																												
<b>Total</b>	<b>137 220 €</b>																												



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : 1<sup>er</sup> septembre 2023</li><li>• Durée des travaux : 3 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les surfaces désimperméabilisées pour cette opération</li><li>• Le traitement qualitatif des espaces végétalisés</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Saint Mayme de Peryrol Travaux d'aménagement du cimetière communal

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																				
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																				
Action n°	663																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Saint Mayme de Peryrol</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Saint Mayme de Peryrol																				
Description de l'action	<p>Depuis 2017, la commune a engagé une vaste opération de restructuration de son cimetière.</p> <p>En 2022, la commune a réalisé une extension du cimetière sur la partie arrière, permettant d'accueillir environ 26 emplacements supplémentaires, un espace pour le columbarium et un jardin du souvenir.</p> <p>Il reste à clôturer l'enceinte de la partie arrière du cimetière nouvellement créée, déplacer un caveau situé sur l'allée centrale permettant d'accéder à la nouvelle partie du cimetière, déplacer la croix centrale et restructurer les allées pour permettre une circulation correcte des personnes et des véhicules lorsque cela s'avère nécessaire. Le Pôle Paysage du Département a été engagé dans cette réflexion et la commune a choisi de suivre ses préconisations.</p>																				
Partenaires	Le Pôle Paysage du Département de la Dordogne																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>34 007,02 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>34 007,02 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	34 007,02 €	<b>Total</b>	<b>34 007,02 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	34 007,02 €																				
<b>Total</b>	<b>34 007,02 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>8 501,75 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>8 501,76 €</td> <td>Contrat de projets communaux</td> <td>Sollicité</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>17 003,51 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>34 007,02 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	8 501,75 €	DET 2023	Obtenu	Département	8 501,76 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	17 003,51 €			<b>Total</b>	<b>34 007,02 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	8 501,75 €	DET 2023	Obtenu																		
Département	8 501,76 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																		
Autofinancement	17 003,51 €																				
<b>Total</b>	<b>34 007,02 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Date de commencement des travaux : avril 2023</li> <li>Durée des travaux : 2 mois</li> </ul>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation  
proposés

- Traitement qualitatif des espaces publics



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### St Pierre de Chignac Aménagement d'un logement T4 dans l'ancienne gendarmerie

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																
Action n°	669																
Maître d'ouvrage	<b>Mairie de Saint Pierre de Chignac</b>																
Maître d'œuvre	Mairie de Saint Pierre de Chignac																
Description de l'action	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b>  La commune a une forte demande de logements à louer par des bas revenus (femmes seules avec enfants, jeunes couples, personnes âgées). Au regard du cout de l'énergie, et de l'impossibilité de louer cet appartement très énergivore. Des travaux d'isolation et une amélioration du système de chauffage est nécessaire.</p> <p><b>Le projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolation et changement ces convecteurs basses consommations en vu de louer ce logement avec un loyer modère (logement social) avec des factures énergétiques maitrisées.</li> </ul>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>16 244, 49€</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16 244, 49€</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	16 244, 49€	<b>Total</b>	<b>16 244, 49€</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	16 244, 49€																
<b>Total</b>	<b>16 244, 49€</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ETAT</td> <td>4 873,35 €</td> <td>Fonds Vert 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>11 371,14 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>16 244,49 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	ETAT	4 873,35 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Autofinancement	11 371,14 €			<b>Total</b>	<b>16 244,49 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
ETAT	4 873,35 €	Fonds Vert 2023	Obtenu														
Autofinancement	11 371,14 €																
<b>Total</b>	<b>16 244,49 €</b>																
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de commencement des travaux : Été 2023</li> <li>• Durée des travaux : 2 mois</li> </ul>																
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la facture d'énergie</li> <li>• Meilleure confort</li> <li>• Amélioration de la note d'énergie</li> </ul>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### St Pierre de Chignac Rénovation énergétique de 4 appartements pour créer des logements conventionnés

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																
Action n°	863																
Maître d'ouvrage	<b>Mairie de Saint Pierre de Chignac</b>																
Maître d'œuvre	Mairie de Saint Pierre de Chignac																
Description de l'action	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b>  La commune a une forte demande de logements à louer par des bas revenus (femmes seules avec enfants, jeunes couples, personnes âgées). Au regard du cout de l'énergie, et de l'impossibilité de louer cet appartement très énergivore. Des travaux d'isolation et une amélioration du système de chauffage est nécessaire.</p> <p><b>Le projet :</b>  L'immeuble sera isolé de l'intérieur et de l'extérieur, le système de chauffage actuel au gaz sera remplacé par une pompe à chaleur.  Une partie de l'isolation intérieure sera réalisée en laine de bois.  Cela améliorera les déperditions de chaleurs avec une isolation intérieure/extérieure efficace,</p>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>120 052,83 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>120 052,83 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	120 052,83 €	<b>Total</b>	<b>120 052,83 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	120 052,83 €																
<b>Total</b>	<b>120 052,83 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ETAT</td> <td>36 015,85 €</td> <td>Fonds Vert 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>84 036,98 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>120 052,83 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	ETAT	36 015,85 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Autofinancement	84 036,98 €			<b>Total</b>	<b>120 052,83 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
ETAT	36 015,85 €	Fonds Vert 2023	Obtenu														
Autofinancement	84 036,98 €																
<b>Total</b>	<b>120 052,83 €</b>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : Été 2023</li><li>• Durée des travaux : 2 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Baisse de la facture d'énergie</li><li>• Meilleure confort</li><li>• Amélioration de la note d'énergie</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Saint Pierre de Chignac Création d'un café associatif « Les amis de la Forge »

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																				
OBJECTIF	<b>15. Développer l'animation sociale et l'implication habitante</b>																				
Action n°	818																				
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Saint Pierre de Chignac</b>																				
Maître d'œuvre	Commune de Saint Pierre de Chignac																				
Description de l'action	<p>Le projet de la commune consiste en la création d'un café associatif, espace de rencontres et espace culturel, dans un local communal de 50 m<sup>2</sup> servant de garage et de stockage pour le service technique de la commune.</p> <p>Les travaux consistent à isoler les murs avec de la laine de verre, créer une dalle au sol avec isolation, effectuer les travaux de maçonnerie avec aménagement des ouvertures et pose de menuiserie aux normes actuelles d'isolation.</p> <p>L'objectif est de créer un espace de rencontres pour toute la population, créer du lien social qui s'est restreint depuis la crise sanitaire, un café associatif, un espace culturel avec des expositions temporaires, des soirées à thème, la bibliothèque, la ludothèque, un espace informatique avec aide à la population.</p>																				
Partenaires	Associations locales																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>36 990,04 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>36 990,04 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	36 990,04 €	<b>Total</b>	<b>36 990,04 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	36 990,04 €																				
<b>Total</b>	<b>36 990,04 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>9 247,50 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>12 000,00 €</td> <td>Budget participatif</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>15 742,54 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>36 990,04 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	9 247,50 €	DET 2023	Obtenu	Département	12 000,00 €	Budget participatif	Obtenu	Autofinancement	15 742,54 €			<b>Total</b>	<b>36 990,04 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	9 247,50 €	DET 2023	Obtenu																		
Département	12 000,00 €	Budget participatif	Obtenu																		
Autofinancement	15 742,54 €																				
<b>Total</b>	<b>36 990,04 €</b>																				



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : mars 2023</li><li>• Durée des travaux : 4 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fréquentation de l'équipement</li><li>• Nombre d'animation</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

Sanilhac

### Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle à vocation universitaire

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>
Action n°	652
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Sanilhac</b>
Maître d'œuvre	Commune de Sanilhac
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle composée de cabinets médicaux et paramédicaux, avec une vocation universitaire en liaison avec la faculté de médecine de Limoges, afin de dispenser un enseignement universitaire et ainsi accueillir des internes.</p> <p>Le site du projet se situe à l'ouest du village sur l'avenue Jean et Léonce Petithomme Lafaye.</p> <p>Le bâtiment se veut respectueux de l'environnement, construit à partir de matériaux naturels et d'une toiture végétalisée. Ce nouvel équipement prendra en compte les différents déplacements et accès, voie douce pour les piétons, vélos, véhicules ; des bornes électriques seront installées au périmètre de l'équipement.</p> <p>Le projet s'inscrit au sein d'un espace d'équipements publics et se veut être un des éléments fort de la consolidation de ce quartier, il s'intégrera au complexe architectural existant tout en s'ouvrant sur le nouveau quartier via la réalisation de chemin piéton et d'espaces végétalisés.</p> <p>Le bâtiment limitera l'imperméabilisation des sols et les déperditions thermiques.</p> <p>Le bâtiment se construit en 2 tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- en 2023, construction du bâtiment (gros-œuvre, menuiserie, charpente)</li><li>- en 2024, développement durable du bâtiment avec l'utilisation des matériaux géo-sourcés, aménagement extérieur avec les espaces verts, le revêtement du parking avec des matériaux conformes à de la voirie et du stationnement, la végétalisation du bâtiment, la réalisation du forage thermique pour l'installation de la pompe à chaleur géothermique.</li></ul> <p>Le projet permettra de créer un espace médical d'une surface de 788 m<sup>2</sup>.</p>
Partenaires	- Faculté de médecine de Limoges, ARS



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>			<b>Montant HT</b>
	Travaux			2 000 000 €
		<b>Total</b>	<b>2 000 000 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>		<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>
	Etat		353 527,12 €	DET 2023
	Etat		400 000,00 €	DSIL 2023
	Région		200 000,00 €	Règlement intervention
	Département		200 000,00 €	Contrat de projets communaux
	Grand Périgueux		200 000,00 €	Fonds de concours
	Europe		10 000,00 €	Sollicité
Autofinancement		636 472,88 €		
<b>Total</b>		<b>2 000 000,00 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : mai 2023</li><li>Durée des travaux : 12 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Couverture du territoire par des professionnels de santé</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Sarliac sur l'Isle Acquisition et aménagement d'un local médical

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale								
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>								
Action n°	826								
Maître d'ouvrage	Commune de Sarliac sur l'Isle								
Maître d'œuvre	Commune de Sarliac sur l'Isle								
Description de l'action	<p>Des demandes de locaux existent sur la commune et suite au départ à la retraite du médecin, la commune souhaite accueillir dans de bonnes conditions un nouveau médecin.</p> <p>Le projet global concerne la transformation d'un ancien hôtel au 2 avenue de l'Isle en un ensemble de neufs appartements et de locaux médicaux et paramédicaux.</p> <p>L'immeuble concerné est aujourd'hui détenu en portefeuille par l'EPF Nouvelle-Aquitaine. La rétrocession par l'EPFNA est programmée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.</p> <p>Il est prévu que Périgord Habitat et la commune rachète cet immeuble en copropriété.</p> <p>Périgord Habitat envisage la création de 9 logements sociaux : 4 T1 et 4 T3 aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages et 1 T3 au rez-de-chaussée.</p> <p>La commune envisage l'acquisition d'une partie de l'immeuble soit 120 m<sup>2</sup> et la création de 4 locaux à vocation médicale ou paramédicale.</p>								
Partenaires	Périgord Habitat								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th><b>Postes de dépenses</b></th><th><b>Montant HT</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>Honoraires</td><td>10 000 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>300 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>310 000 €</b></td></tr></tbody></table>	<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	Honoraires	10 000 €	Travaux	300 000 €	<b>Total</b>	<b>310 000 €</b>
<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>								
Honoraires	10 000 €								
Travaux	300 000 €								
<b>Total</b>	<b>310 000 €</b>								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etat	62 500 €	DET R 2023	Obtenu
	Département	75 000 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	Autofinancement	172 500 €		
	Total	310 000 €		

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : juillet 2023</li><li>Durée des travaux : 12 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Maintenir une offre médicale de proximité</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Sarliac sur l'Isle Création d'une voie incendie

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire						
OBJECTIF	<b>9. Préserver les ressources naturelles du territoire</b>						
Action n°							
Maître d'ouvrage	Commune de Sarliac sur l'Isle						
Maître d'œuvre	Commune de Sarliac sur l'Isle						
Description de l'action	<p>Le projet concerne un secteur lotis impasse des Brugeauds avec 11 maisons déjà construites, et impasse du Causse avec 3 maisons déjà construites.</p> <p>Les demandes de permis de construire concernant les parcelles AE 78, 129, 130 ont fait l'objet d'un refus de la part de la DDT.</p> <p>La condition suspensive pour l'obtention de ces permis est la réalisation d'une piste de défense extérieure contre l'incendie et la mise en place d'une borne incendie supplémentaire.</p> <p>Le projet consiste donc en la création d'une voie empierrée d'une longueur de 400m avec les caractéristiques techniques d'une voie DFCI 6 mètres d'emprise et 4 mètres de voie empierrée.</p> <p>Cette piste permettra la jonction de l'impasse du Causse avec l'impasse des Brugeauds et de contourner les terrains potentiellement constructibles.</p> <p>Cette réalisation revêt une importance primordiale pour la commune qui, en application du dernier PLUI, ne dispose pratiquement plus de parcelles constructibles.</p>						
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>30 840 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>30 840 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	30 840 €	<b>Total</b>	<b>30 840 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT						
Travaux	30 840 €						
<b>Total</b>	<b>30 840 €</b>						



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	12 336 €	Fonds Vert	Obtenu
	Autofinancement	18 504 €		
<b>Total</b>	<b>30 840 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : juillet 2023</li><li>• Durée des travaux : 3 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection des zones habitables et boisées</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU GRAND PERIGUEUX 2023

### Rénovation énergétique d'un bâtiment public pour accueillir la protection civile Mairie de Sarliac sur l'Isle

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>
Action n°	44
Maître d'ouvrage	Commune de Sarliac
Description de l'action	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b></p> <p>Le site accueillait une maison à usage de cabinet médical au rez de chaussée et un logement à l'étage pour une superficie totale de 173,51m<sup>2</sup>. Le médecin ayant déménagé dans la Maison des Services et des Associations en juillet 2018, nous avons pu répondre favorablement à la demande de locaux de l'Association Départementale de la Protection Civile de la Dordogne.</p> <p>Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce lieu accueille donc :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les bureaux du siège de l'Association Départementale de la Protection Civile de La Dordogne</li><li>- Le centre de formation aux secours de la Protection Civile pour le département de la Dordogne.</li><li>- L'antenne du Grand Périgueux de la Protection Civile</li></ul> <p>Ce lieu convient particulièrement bien aux besoins de l'Association du fait de la possibilité de garer en toute sécurité les 7 véhicules d'interventions.</p> <p>Pour pérenniser ce service, la commune de Sarliac envisage donc l'acquisition de ce bien conformément à l'application de la convention signée avec l'EPF NA mais également de réaliser la rénovation énergétique de ce bâtiment.</p> <p>Une étude énergétique a donc été réalisée par le SDE24 et le bureau d'étude ENERGIO en 2021.</p> <p>Par délibération du 24/11/2021, la commune de Sarliac a recruté un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique.</p> <p>Le Maître d'œuvre nous a remis un avant-projet sommaire (APS) au 28 janvier 2022 qui précise la nature des travaux à réaliser.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Isolation murs et plafonds</li><li>- Changement de chauffage par énergies renouvelables (granulés bois)</li><li>- Changement des menuiseries</li><li>- VMC</li><li>- Éclairage Led</li></ul>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>		<b>Montant HT</b>	
	Acquisition		145 000,00 €	
	Etudes		16 100,00 €	
	Travaux		161 000,00 €	
	<b>Total</b>		<b>322 100,00 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	96 630,00 €	DET 2022	Obtenu
	Etat	48 300,00 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Département	76 500,00 €		Sollicité
	Fond de concours	37 240,00 €		Sollicité
	AUTOFINANCEMENT	63 430,00 €		
	<b>Total</b>	<b>322 100,00 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier de consultation des entreprises valide 1er trimestre 2023</li><li>- Appel d'offre entreprises 2eme trimestre 2023</li><li>- Réalisation des travaux 2eme semestre 2023</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Baisse de la consommation énergétique du bâtiment</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Savignac les Eglises Création d'une pumptrack à la plaine de loisirs du Gué

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>
Action n°	737
Maître d'ouvrage	Commune de Savignac les Eglises
Maître d'œuvre	Commune de Savignac les Eglises
Description de l'action	<p>Le projet de PumpTrack de SAVIGNAC LES EGLISES est envisagé comme une proposition d'offre très actuelle et attendue par les habitants</p> <p>Depuis plusieurs années, on observe l'essor de ce type d'équipement de loisir sportif la « pumptrack », une piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages sur lesquelles petits et grands s'en donnent à cœur joie</p> <p>La commune de Savignac les Églises possède une dynamique adaptée à cet équipement Autour d'un bourg centre structuré, la municipalité a su développer des services de proximité ( accueil de médecin en lien avec sa population De plus, l'école internationale hôtelière et son campus sont implantés au cœur du village Cette cohabitation de structures apporte une plus-value inédite en terme de mixité intergénérationnelle de la population En effet, cette population jeune et étudiante réside à l'année, de façon temporaire ou continue, sur le campus A ce titre, la commune de Savignac les Églises se distingue des communes rurales environnantes par une surreprésentation des jeunes de 18 à 23 ans</p> <p>De plus, la commune de Savignac dispose d'une école maternelle et primaire et d'un centre de loisirs intercommunal situés à proximité du futur équipement L'ensemble du projet peut s'inscrire dans le dispositif « Savoir Rouler A Vélo » (bloc 1 qui favorise l'apprentissage du cycle en milieu scolaire et périscolaire</p> <p>Le projet de pumptrack est donc particulièrement adapté à la commune de Savignac les Eglises</p> <p>Il permet l'apprentissage du cycle (bloc 1 « savoir pédaler » pour les 6-12 ans en partenariat avec l'Éducation Nationale et le service ALSH du Grand Périgueux</p> <p>Il répond à un besoin d'équipement sportif en faveur de la jeunesse</p> <p>Il s'inscrit dans un projet plus global d'espace de loisirs intergénérationnel avec aire de jeux, parcours santé, terrain de pétanque mais aussi guinguette et aire de pêche</p> <p>Il se veut ouvert et accessible au plus grand nombre par la proximité du bourg et la présence de voies douces</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

	<p>Le parcours de pumpptrack de Savignac les Églises représente donc une nouvelle offre ludique et accessible en faveur du cycle La pumpptrack de Savignac les Églises est prévu sur une surface comprise entre 600 et 800 m<sup>2</sup></p>																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th><b>Postes de dépenses</b></th><th><b>Montant HT</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>105 570 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>105 570 €</b></td></tr></tbody></table>	<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>	Travaux	105 570 €	<b>Total</b>	<b>105 570 €</b>																		
<b>Postes de dépenses</b>	<b>Montant HT</b>																								
Travaux	105 570 €																								
<b>Total</b>	<b>105 570 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th><b>Financement</b></th><th><b>Montant</b></th><th><b>Dispositif financier mobilisé</b></th><th><b>Décision</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>17 228 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Etat</td><td>25 000 €</td><td>ANS</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>CAF</td><td>26 000 €</td><td></td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>37 342 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>105 570 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>	Etat	17 228 €	DET 2023	Obtenu	Etat	25 000 €	ANS	Obtenu	CAF	26 000 €		Obtenu	Autofinancement	37 342 €			<b>Total</b>	<b>105 570 €</b>		
<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>																						
Etat	17 228 €	DET 2023	Obtenu																						
Etat	25 000 €	ANS	Obtenu																						
CAF	26 000 €		Obtenu																						
Autofinancement	37 342 €																								
<b>Total</b>	<b>105 570 €</b>																								
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : fin2023</li><li>• Durée des travaux : 3 mois</li></ul>																								
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation de l'équipement par les jeunes et les enfants</li></ul>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Savignac les Eglises Rénovation énergétique du groupe scolaire

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																
Action n°	731																
Maître d'ouvrage	Commune de Savignac les Eglises																
Maître d'œuvre	Commune de Savignac les Eglises																
Description de l'action	Suite à une étude énergétique réalisée par le SDE 24 sur l'ensemble des bâtiments scolaire, la commune a décidé de suivre les préconisations à savoir : refaire le chauffage et créer un îlot de fraîcheur autour des bâtiments.																
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>89 955 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>89 955 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	89 955 €	<b>Total</b>	<b>89 955 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	89 955 €																
<b>Total</b>	<b>89 955 €</b>																
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>26 986,50 €</td><td>Fonds Vert 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>62 968,50 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>89 955 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	26 986,50 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	Autofinancement	62 968,50 €			<b>Total</b>	<b>89 955 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	26 986,50 €	Fonds Vert 2023	Obtenu														
Autofinancement	62 968,50 €																
<b>Total</b>	<b>89 955 €</b>																
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : printemps 2023</li><li>Durée des travaux : 6 mois</li></ul>																
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Baisse de la consommation d'énergie</li><li>Meilleur confort en été comme en hiver</li></ul>																



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Savignac les Eglises

### Création d'une rue qui reliera le centre de soins programmés à la pharmacie

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																
Action n°	57																
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Savignac les Eglises</b>																
Maître d'œuvre	Commune de Savignac les Eglises																
Description de l'action	<p>Les gendarmes ayant quittés les locaux que la commune leurs louait, le conseil municipal veut requalifier le quartier.</p> <p>L'ancienne gendarmerie sera rasée et une voie sera créée ce qui permettra de relier les cabinets médicaux (médecine générale, infirmiers, ostéopathe, orthophoniste) et le nouveau centre de soins non programmés à la pharmacie, aux commerces locaux et au groupe scolaire.</p> <p>Un parking sera aussi créé.</p> <p>Ce projet répond aux 3 critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'accessibilité des services à la population</li> <li>- Développer l'attractivité des commerces</li> <li>- Stimuler l'attractivité du bourg</li> </ul>																
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>116 628,87 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>116 628,87 €</b></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	116 628,87 €	<b>Total</b>	<b>116 628,87 €</b>										
Postes de dépenses	Montant HT																
Travaux	116 628,87 €																
<b>Total</b>	<b>116 628,87 €</b>																
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td> <td>29 032,25 €</td> <td>DET 2023</td> <td>Obtenu</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>87 596,62 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>116 628,87 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	29 032,25 €	DET 2023	Obtenu	Autofinancement	87 596,62 €			<b>Total</b>	<b>116 628,87 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision														
Etat	29 032,25 €	DET 2023	Obtenu														
Autofinancement	87 596,62 €																
<b>Total</b>	<b>116 628,87 €</b>																



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

## AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : avril 2023</li><li>• Durée des travaux : 2 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter la circulation en centre-bourg, notamment les liaisons entre le centre de soins et la pharmacie</li><li>• Taux de déplacement piétonnier</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Sorges et Ligueux en Périgord Transformation d'un garage en hôtel d'entreprises innovantes

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire						
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>						
Action n°	862						
Maître d'ouvrage	Mairie de Sorges et Ligueux en Périgord						
Maître d'œuvre	Mairie de Sorges et Ligueux en Périgord						
Description de l'action	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b> La commune possède un ancien garage vacant dans le bourg de la commune. La commune désire le transformer en hôtel d'entreprises innovantes afin de développer le tissu économique et local de la commune.</p> <p><b>Le projet :</b> Le projet s'articule en deux parties : la rénovation énergétique du bâtiment et l'aménagement intérieur pour adapter aux nouveaux usages. Cela comprendra des travaux tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Isolation thermique par l'intérieur ou l'extérieur de l'ensemble des parois verticales ;</li><li>- Isolation thermique des toitures et rénovation de la couverture ;</li><li>- Mise en œuvre d'ouvertures de toits et de baies supplémentaires pour améliorer les apports de</li><li>- Lumière naturelle ;</li><li>- Remplacement des menuiseries extérieures ;</li><li>- Mise en place d'une pompe à chaleur type DRV ;</li><li>- Rénovation du système de distribution de chaleur ;</li><li>- Mise en place d'une CTA double flux 700m<sup>3</sup>/h, d'une CTA double flux 300 à 500m<sup>3</sup>/h et d'une</li><li>- VMC.</li><li>- Réaménagement global de la structure</li></ul>						
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>875 500 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>875 500 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	875 500 €	<b>Total</b>	<b>875 500 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT						
Travaux	875 500 €						
<b>Total</b>	<b>875 500 €</b>						



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	ÉTAT	220 000 €	Fonds Vert 2023	Obtenu
	Autofinancement	65 000 €		
	<b>Total</b>	<b>875 500 €</b>		

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : 2024</li><li>• Durée des travaux : 6 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Baisse de la facture d'énergie</li><li>• Meilleure confort</li><li>• Implantation de nouvelles entreprises sur la commune</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

Trélissac

### Modernisation de l'éclairage public du complexe sportif Firmin Daudou

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire								
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>								
Action n°	721								
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Trélissac</b>								
Maître d'œuvre	Commune de Trélissac								
Description de l'action	L'éclairage actuel du stade est composé de 4 masts supportant des projecteurs ancienne génération. Il en est de même pour l'éclairage des terrains de tennis. Il est envisagé de les remplacer par des projecteurs LED moins énergivores. Un diagnostic effectué par le bureau d'étude EP ingénierie a permis d'établir que les masts pouvaient être conservés. L'intervention portera donc uniquement sur le changement des projecteurs et la modification des armoires permettant de commander les éclairages. Contrairement à aujourd'hui, chaque projecteur pourra être commandé séparément. Par ailleurs, l'allumage de ces derniers sera instantané. Les travaux ainsi effectués permettront une plus grande souplesse d'utilisation et générera une économie d'environ 60% sur la consommation électrique.								
Partenaires	SDE 24, Fédération Française de Football, Fédération Française de Tennis, Fédération Française de Rugby								
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Honoraires</td><td>12 696 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>141 800 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>154 496 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Honoraires	12 696 €	Travaux	141 800 €	<b>Total</b>	<b>154 496 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT								
Honoraires	12 696 €								
Travaux	141 800 €								
<b>Total</b>	<b>154 496 €</b>								



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etat	42 540 €	DETR 2023	Obtenu
	Département	38 624 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	SDE 24	20 000 €	Règlement d'intervention	Sollicité
	FAFA	12 000 €	Aide fédération	Sollicité
	FFR	3 000 €	Aide fédération	Sollicité
	FFT	3 500 €	Aide fédération	Sollicité
	Autofinancement	34 832 €		
Total		154 496 €		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : avril 2023</li><li>Durée des travaux : 2 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Baisse des consommations énergétiques du poste d'éclairage</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Trélissac Opération de sécurisation de l'école des Maurilloux

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale																						
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>																						
Action n°	722																						
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Trélissac</b>																						
Maître d'œuvre	Commune de Trélissac																						
Description de l'action	<b>Projet :</b> L'école maternelle des Maurilloux dispose de 2 espaces libres devant accueillir dans les prochaines années des classes ou des activités périscolaires. En ce sens, il est indispensable d'en sécuriser l'accès en réalisant un escalier de secours extérieur.																						
Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>30 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>30 000 €</b></td></tr></tbody></table>			Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	30 000 €	<b>Total</b>	<b>30 000 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																						
Travaux	30 000 €																						
<b>Total</b>	<b>30 000 €</b>																						
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>8 146,80€</td><td>DET R 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Département</td><td>7 500,00€</td><td>Contrat de projets communaux</td><td>Sollicité</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>14 353,20€</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>30 000,00€</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>			Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	8 146,80€	DET R 2023	Obtenu	Département	7 500,00€	Contrat de projets communaux	Sollicité	Autofinancement	14 353,20€			<b>Total</b>	<b>30 000,00€</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Etat	8 146,80€	DET R 2023	Obtenu																				
Département	7 500,00€	Contrat de projets communaux	Sollicité																				
Autofinancement	14 353,20€																						
<b>Total</b>	<b>30 000,00€</b>																						
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : juin 2023</li><li>Durée des travaux : 2 mois</li></ul>																						
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Respect des normes et de sécurité</li></ul>																						



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Val de Louyre et Caudeau Création d'un relais d'hébergement type jacquaire dans l'ancienne école de St Laurent des Bâtons

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale								
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>								
Action n°	201								
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Val de Louyre et Caudeau</b>								
Maître d'œuvre	Commune de Val de Louyre et Caudeau								
Description de l'action	<p>Le Projet :</p> <p>Le projet consiste à transformer l'école primaire de Saint Laurent des Batons récemment fermée en centre d'hébergement de type jacquaires. La capacité sera de 8 à 14 personne avec un logement hospitalier.</p> <p>Ce site de Saint Laurent des Batons est choisi car il est situé sur un des nombreux chemins de saint Jacques et le croisement de plusieurs itinéraires de randonnées. Il est également au Cœur du Périgord : entre le blanc, le pourpre et le noir.</p> <p>C'est un relais prévu pour les promeneurs de tous genres ou il sera possible de se reposer pour une ou plusieurs nuits. Coin bagages, espace repas, sanitaires et plusieurs couchages.</p>								
Partenaires	Office de Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Honoraires</td><td>22 800 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>157 450 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>180 250 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Honoraires	22 800 €	Travaux	157 450 €	<b>Total</b>	<b>180 250 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT								
Honoraires	22 800 €								
Travaux	157 450 €								
<b>Total</b>	<b>180 250 €</b>								



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement		En investissement (HT)			
		Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
État		23 180,80 €		DET 2023	Obtenu
Grand Périgueux		49 830,00 €		AAP Tourisme	Obtenu
Europe		50 000,00 €		Leader	Demandé
Autofinancement		57 239,20 €			
<b>Total</b>		<b>180 250,00 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : fin 2023</li><li>• Durée des travaux : 4 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un équipement touristique</li><li>• fréquentation</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Val de Louyre et Caudeau Création d'une pumptrack à Sainte Alvère

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale								
OBJECTIF	<b>16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs</b>								
Action n°	201								
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Val de Louyre et Caudeau</b>								
Maître d'œuvre	Commune de Val de Louyre et Caudeau								
Description de l'action	<p>Pour favoriser la pratique du sport chez les enfants et les jeunes notamment, la commune propose la création d'une pumptrack à Sainte-Alvère. Cet équipement sera aussi un vecteur de cohésion sociale, de redynamisation et d'attraction du territoire.</p> <p>La commune souhaite créer une aire pour tous, qui pourrait servir pour le sport, les loisirs, les sorties extérieures en famille, pour les jeunes enfants en centre de loisirs ou à l'école, les collégiens à la sortie de l'école et le week-end, pour les sportifs qui s'entraînent ...</p> <p>Elle serait installée sur un espace communal proche du terrain de sport, du court de tennis et de l'aire de jeux des tous petits.</p> <p>Le parcours de Pumptrack représente une nouvelle offre ludique et accessible en faveur du cycle mais pas seulement. L'installation de ce nouvel équipement permettrait d'élargir le panel d'activités sportives sur la commune. De plus, il pourra évoluer en fonction de nouvelles pratiques sportives sur parcours « cahotique ».</p> <p>L'équipement est constitué d'une piste en enrobé composée de séries de bosses, en plein air dans un cadre de verdure.</p>								
Partenaires	CAF de la Dordogne, Agence National du Sport								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Honoraires</td><td>6 160 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>130 155 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>136 315 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Honoraires	6 160 €	Travaux	130 155 €	<b>Total</b>	<b>136 315 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT								
Honoraires	6 160 €								
Travaux	130 155 €								
<b>Total</b>	<b>136 315 €</b>								



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
Etat	26 031 €	DET 2023	Obtenu	
CAF	26 000 €	Aide à l'investissement	Obtenu	
ANS	39 046 €	5000 terrains	Sollicité	
Autofinancement	45 238 €			
<b>Total</b>	<b>136 315 €</b>			

  

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : 15 mai 2023</li><li>• Durée des travaux : 2 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fréquentation</li><li>• Nombre d'animation sportive</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Val de Louyre et Caudeau Passage au LED de l'éclairage du stade de Cendrieux

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire								
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>								
Action n°	823								
Maître d'ouvrage	Commune de Val de Louyre et Caudeau								
Maître d'œuvre	Commune de Val de Louyre et Caudeau								
Description de l'action	<p>La commune de Val de Louyre et Caudeau a fait construire à Cendrieux des vestiaires homologués. Le stade est donc de plus en plus régulièrement fréquenté pour les matchs et les entraînements qui se tiennent souvent en soirée.</p> <p>Devant la hausse des prix de l'énergie et pour réduire la consommation électrique, dans le cadre de la transition écologique et énergétique, le conseil municipal a décidé de changer le système actuel d'éclairage du stade de Cendrieux par un dispositif au LED. Ce système plus économique contribue aussi aux nouvelles réglementations sur la pollution lumineuse du fait qu'il diffuse une lumière mieux « ciblée » vers son objectif.</p> <p>Ce projet de passage au led de l'éclairage du stade de Cendrieux est inscrit au Programme CRTE de l'agglomération du Grand Périgueux au titre de la transition écologique et énergétique.</p>								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etudes</td><td>3 750 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>50 000 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>53 750 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Etudes	3 750 €	Travaux	50 000 €	<b>Total</b>	<b>53 750 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT								
Etudes	3 750 €								
Travaux	50 000 €								
<b>Total</b>	<b>53 750 €</b>								



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

**S2LO**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	20 000 €	DET 2023	Obtenu
	Département	10 750 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	FAFA	5 375 €	Aide fédération	Sollicité
	Autofinancement	17 625 €		
	<b>Total</b>	<b>53 750 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 11 septembre 2023</li><li>Durée des travaux : 15 jours</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Economie énergétique de l'équipement</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Val de Louyre et Caudeau Travaux d'aménagement des ruelles et places des 3 villages

AXE	2/ La relance et le développement économique du territoire						
OBJECTIF	<a href="#">7. Développer le tourisme durable</a>						
Action n°	552						
Maître d'ouvrage	Commune de Val de Louyre et Caudeau						
Maître d'œuvre	Commune de Val de Louyre et Caudeau						
Description de l'action	<p>La commune de Val de Louyre et Caudeau poursuit son programme d'embellissement et d'aménagement de ses centre-bourgs afin d'améliorer l'attractivité du territoire et d'apporter un cadre de vie plus agréable, plus sécurisé pour les habitants et les touristes.</p> <p>C'est aussi l'occasion d'une mise aux normes des espaces publics dans le respect de la réglementation et conformément au PAVEP de la commune.</p> <p>Le projet 2023 concerne les 3 villages :</p> <p><u>Saint Laurent des Bâtons</u> : poursuite de l'aménagement et requalification du départ de la ruelle Saint Europe aux abords de l'église, en pavés enherbés et aménagement d'une « bordure verte ».</p> <p><u>Sainte Alvère</u> : poursuite de l'aménagement avec frontage de la rue Montaigne à l'entrée nord du bourg</p> <p><u>Cendrieux</u> : poursuite de l'aménagement du chemin de Ronde et des abords de l'église.</p> <p>Les travaux prévus tiendront compte du patrimoine présent et des aménagements mis en place pour une harmonie des réalisations. De plus, outre les normes handicaps, la commune tient à respecter les prescriptions de l'Agenda 21, maintenant « Objectif 2030 » et notamment dans le choix des plantations économes en eau et des revêtements.</p>						
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>189 180 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>189 180 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	189 180 €	<b>Total</b>	<b>189 180 €</b>
Postes de dépenses	Montant HT						
Travaux	189 180 €						
<b>Total</b>	<b>189 180 €</b>						



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etat	56 754 €	DET 2023	Obtenu
	Département	37 836 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	Autofinancement	94 590 €		
Calendrier	Total	189 180 €		
				<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 15 mai 2023</li><li>Durée des travaux : 6,5 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés				<ul style="list-style-type: none"><li>Travaux s'intègrent dans la démarche de fleurissement de la commune</li><li>A intégrer dans le label « Villes et Villages Fleuris »</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Val de Louyre et Caudeau Extension de la cantine scolaire pour la confection des repas sur place

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	<b>13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité</b>
Action n°	824
Maître d'ouvrage	<b>Commune de Val de Louyre et Caudeau</b>
Maître d'œuvre	Commune de Val de Louyre et Caudeau
Description de l'action	<p>La commune de Val de Louyre et Caudeau dispose de 2 écoles et de 2 restaurants scolaires.</p> <p>A Cendrieux, les repas sont confectionnés sur place, ce qui assure une bonne traçabilité et permet d'appliquer plus facilement la réglementation en matière d'apport de produits « bio et local ». Les agents de la cantine proposent des repas tenant compte aussi des saisons, de l'âge des enfants et de leur appétit, ce qui limite ainsi le gaspillage. Cette cantine fonctionne avec plus de 70% de produits « bio et/ou local ».</p> <p>C'est ce système qu'élus et parents souhaitent mettre en place à sainte Alv7re. Actuellement, les repas sont confectionnés par le restaurant de l'EHPAD et livrés prêt à réchauffer à la cantine. Ce système ne répond plus aux critères de la réglementation, la traçabilité n'est pas accessible et les repas ne semblent plus assez adaptés aux enfants de la maternelle au CE1. Le calcul du coût d'un repas livré et d'un repas cuisiné sur place incite également à changer de formule.</p> <p>L'opération consistera à rallonger la structure actuelle (actuellement équipé uniquement pour le réchauffage des plats) de 30 m<sup>2</sup> environ afin de rajouter une cuisine adaptée et des espaces de froid et de rangement réglementaire.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Coût prévisionnel	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Postes de dépenses</b>		<b>Montant HT</b>	
	Travaux		128 200 €	
	<b>Total</b>		<b>128 200 €</b>	
Plan de financement	<b>En investissement (HT)</b>			
	<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Dispositif financier mobilisé</b>	<b>Décision</b>
	Etat	51 280 €	DET 2023	Obtenu
	Département	32 050 €	Contrat de projets communaux	Sollicité
	Autofinancement	44 870 €		
	<b>Total</b>	<b>128 200 €</b>		
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>Date de commencement des travaux : 15 septembre 2023</li><li>Durée des travaux : 9 mois</li></ul>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de repas réalisés sur place</li><li>Augmentation de la qualification des employés de restauration</li></ul>			



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

### Vergt Aménagement de la cour de l'école maternelle

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire																								
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>																								
Action n°	694																								
Maître d'ouvrage	Commune de Vergt																								
Maître d'œuvre	Commune de Vergt																								
Description de l'action	<p>La commune prévoit de réaménager la cour de l'école, vétuste et inadaptée, au revêtement largement dégradé.</p> <p>Plusieurs axes sont privilégiés, notamment la création d'espaces végétalisés, un jardin pédagogique et des espaces de jeux.</p> <p>Il est également prévu de désimperméabiliser les surfaces bitumées et de les remplacer par des revêtements perméables, pour supprimer les îlots de chaleur en période de canicule et permettre aux eaux de ruissellement de pénétrer dans la terre.</p> <p>L'objectif est de proposer un espace pédagogique adapté à l'épanouissement des enfants et au bien-être des utilisateurs tout en tenant compte du réchauffement climatique et des contraintes environnementales.</p>																								
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr></thead><tbody><tr><td>Travaux</td><td>153 600 €</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>153 600 €</b></td></tr></tbody></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	153 600 €	<b>Total</b>	<b>153 600 €</b>																		
Postes de dépenses	Montant HT																								
Travaux	153 600 €																								
<b>Total</b>	<b>153 600 €</b>																								
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat</td><td>53 760 €</td><td>DET 2023</td><td>Obtenu</td></tr><tr><td>Département</td><td>38 400 €</td><td>Contrat de projets communaux</td><td>Sollicité</td></tr><tr><td>Adour Garonne</td><td>10 000 €</td><td>Aides à la renaturation</td><td>Sollicité</td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>51 440 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>153 600 €</b></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	53 760 €	DET 2023	Obtenu	Département	38 400 €	Contrat de projets communaux	Sollicité	Adour Garonne	10 000 €	Aides à la renaturation	Sollicité	Autofinancement	51 440 €			<b>Total</b>	<b>153 600 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																						
Etat	53 760 €	DET 2023	Obtenu																						
Département	38 400 €	Contrat de projets communaux	Sollicité																						
Adour Garonne	10 000 €	Aides à la renaturation	Sollicité																						
Autofinancement	51 440 €																								
<b>Total</b>	<b>153 600 €</b>																								



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S<sup>2</sup>LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Date de commencement des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023</li><li>• Durée des travaux : 6 mois</li></ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Confort d'été pour les usagers de la cour</li><li>• Qualité de vie des enfants</li><li>• Appropriation des espaces</li><li>• Montée en compétence des agents techniques</li><li>• Développement des activités extérieures en milieu scolaire</li></ul>



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE

S2LO

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND PÉRIGUEUX 2023

**Agonac, Annesse et Beaulieu, Antonne et Trigonant, Bassillac et Auberoche,  
Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Château L'Eveque, Coulounieix-chamiers,  
Coursac, Escoire, La Chapelle Gonaguet, Marsac sur l'Isle, Mensignac, Périgueux,  
Sanilhac, Sarliac sur l'Isle, Savignac les Eglises, Vergt**

### Modernisation de l'éclairage public

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	<b>10. Soutenir la performance environnementale du domaine public</b>
Action n°	422 442 498 500 503 510 514 520 527 541 542 561 574 781 796 804 815 825
Maître d'ouvrage	Agonac, Annesse et Beaulieu, Antonne et Trigonant, Bassillac et Auberoche, Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Château L'Eveque, Coulounieix-chamiers, Coursac, Escoire, La Chapelle Gonaguet, Marsac sur l'Isle, Mensignac, Périgueux, Sanilhac, Sarliac sur l'Isle, Savignac les Eglises, Vergt
Maître d'œuvre	Agonac, Annesse et Beaulieu, Antonne et Trigonant, Bassillac et Auberoche, Boulazac Isle Manoire, Champcevinel, Château L'Eveque, Coulounieix-chamiers, Coursac, Escoire, La Chapelle Gonaguet, Marsac sur l'Isle, Mensignac, Périgueux, Sanilhac, Sarliac sur l'Isle, Savignac les Eglises, Vergt
Description de l'action	<p><b>Le contexte du projet :</b></p> <p>En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente : 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales ; 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues ; 37 % de leur facture d'électricité.</p> <p>Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise de la consommation d'énergie : le gisement potentiel est estimé à 5,6 TWh et la dépense annuelle de l'éclairage urbain est évaluée à 2 milliards d'euros (1 milliard pour la maintenance, 500 millions pour le renouvellement des parcs et 500 millions pour la consommation électrique) (source AFE 2017) ;</li><li>- Diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;</li><li>- Sécurité des personnes et des biens.</li></ul> <p>Dans un objectif de performance environnementale, l'utilisation du fonds vert doit permettre, pour chaque projet, <b>de transformer au moins 10% du système d'éclairage public du parc, sans en attendre l'obsolescence</b>. Ceci permettra d'une part des économies importantes d'énergie et d'autre part une réduction des nuisances environnementales ainsi que sur la santé humaine.</p>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20231221-DD2023\_159-DE



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

	<p><b>Les caractéristiques principales du projet :</b></p> <p>Le SDE 24 est un partenaire privilégié des collectivités à l'échelle de la Dordogne.</p> <p>A ce titre, le Syndicat a réalisé un diagnostic technique, en 2018, sur l'ensemble du parc d'éclairage public de la Dordogne. Cette étude a révélé un taux de vétusté de 33% et une consommation énergétique d'environ 30 GWh par an, ce qui représente une facture annuelle de près de 4 M€ pour les collectivités.</p> <p>Afin de réduire les coûts liés à cette vétusté, d'anticiper les évolutions réglementaires à venir et d'accélérer la transition énergétique du territoire, le Syndicat propose aux communes la mise en place d'un contrat de modernisation de l'éclairage public.</p> <p>Celui-ci prévoit une programmation de travaux permettant d'atteindre les objectifs fixés sur une durée maximale de 10 ans. En fonction du budget annuel de la commune, les interventions programmées pourront être actualisées selon les besoins (projets, priorités intervention...).</p> <p>17 communes ont conventionné avec le SDE 24 pour réaliser un diagnostic de leurs parcs et programmer les travaux. La commune de Périgueux, non-adhérente au Syndicat, gère en régie son parc de luminaire.</p> <p>En 2023, 18 communes sont donc engagées dans une démarche de modernisation de leur éclairage public.</p>																				
Partenaires	Le SDE 24 (hors Périgueux)																				
Coût prévisionnel	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td><td>1 047 636,83 €</td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td><b>1 047 636,83 €</b></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Travaux	1 047 636,83 €	<b>Total</b>	<b>1 047 636,83 €</b>														
Postes de dépenses	Montant HT																				
Travaux	1 047 636,83 €																				
<b>Total</b>	<b>1 047 636,83 €</b>																				
Plan de financement	<p><b>En investissement (HT)</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat</td><td>261 908,45 €</td><td>Fonds Vert 2023</td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>SDE 24</td><td>279 172,89 €</td><td>Nouvelle Donne</td><td>Obtenu</td></tr> <tr> <td>Autofinancement</td><td>506 555,49 €</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td><b>Total</b></td><td><b>1 047 636,83 €</b></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Etat	261 908,45 €	Fonds Vert 2023	Obtenu	SDE 24	279 172,89 €	Nouvelle Donne	Obtenu	Autofinancement	506 555,49 €			<b>Total</b>	<b>1 047 636,83 €</b>		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Etat	261 908,45 €	Fonds Vert 2023	Obtenu																		
SDE 24	279 172,89 €	Nouvelle Donne	Obtenu																		
Autofinancement	506 555,49 €																				
<b>Total</b>	<b>1 047 636,83 €</b>																				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation jusqu'à 10 ans</li> </ul>																				
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la consommation d'énergie</li> </ul>																				